



LUTTE CONTRE LES PANDÉMIES L'OMS salue le leadership de l'Algérie

Page 08

DÉMANTÈLEMENT DE SIX RÉSEAUX CRIMINELS Saisie de plus d'un quintal de kif traité en provenance du Maroc

Page 08



COMMÉMORATION
DU 17 OCTOBRE 1961



TACHERIFT SALUE « LA LUTTE HÉROÏQUE
DE LA DIASPORA ALGÉRIENNE »

Page 09

À L'EXCEPTION DES MAIRES D'ORAN,
DE BIR EL DJIR ET DE BOUSFER
**Plusieurs présidents
d'APC écartés de la
course électorale**

Page 02

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION
- 65^E ANNIVERSAIRE DU 17 OCTOBRE 1961

**Oran fait vivre la mémoire
des martyrs**

Page 03

DZ YOUNG LEADERS À ORAN
**Des jeunes talents
formés au leadership
et à l'initiative**

Page 04

HYDROCARBURES
**L'Algérie mise sur les
investissements pour
renforcer la production**

Page 07

SIFI GHRIEB INSTALLE LA COMMISSION DE SUIVI DES DEMANDES D'IMPORTATION Le CREA salue la décision du président Tebboune

Page 02



ÉLECTIONS LOCALES À ORAN

Plus de 100 candidatures rejetées, les recours n'inversent pas la tendance



H. Nassira

La première vague de recours introduits contre les décisions de rejet des candidatures n'a pas permis, jusqu'ici, de modifier sensiblement la donne électorale à Oran. La justice administrative a

débouté la majorité des requérants, sur fond d'irrégularités touchant aussi bien aux conditions d'éligibilité qu'à la constitution des dossiers.

La validation des candidatures aux élections locales du 28 novembre prochain se révèle plus contraignante que prévu pour de

nombreux postulants dans la wilaya d'Oran. Plus de 100 dossiers ont été rejetés à l'issue de leur examen par la coordination de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), contraignant les candidats concernés à saisir la justice administrative pour tenter de faire réexaminer leur situation.

Les premières décisions rendues par le tribunal administratif n'ont toutefois pas joué en leur faveur. La majorité des recours examinés ont été rejetés, laissant les candidats concernés face à une procédure contentieuse qui peut encore se poursuivre devant le tribunal administratif d'appel, dans les délais prévus par la réglementation.

LES IRRÉGULARITÉS AU CŒUR DES REJETS

Les décisions d'invalidation reposent sur plusieurs motifs. Outre les dispositions de l'article 184 de la loi organique relative au régime électoral, notamment celles portant sur les soupçons d'utilisation d'argent sale, des dossiers ont été écartés pour non-respect des conditions légales de candidature, défaut de pièces justificatives ou insuffisances dans les formulaires de déclaration et les documents annexés.

L'ampleur des rejets apparaît particulièrement significative dans certaines communes. À El Kerma, les 19 dossiers présentés sur une même liste pour l'Assemblée populaire communale (APC) ont été refusés. Une décision qui illustre les difficultés rencontrées par cer-

tains postulants lors de la vérification de la conformité de leurs dossiers.

Plusieurs formations politiques, dont le FLN, le RND, le MSP et le Front El Moustakbal, sont concernées par ces invalidations. La situation reste néanmoins évolutive, les candidats disposant de voies de recours pour contester les décisions qui leur ont été notifiées.

UN CALENDRIER SERRÉ AVANT LES LISTES DÉFINITIVES

La procédure de validation se poursuit selon un calendrier réglementaire particulièrement resserré. Le 18 octobre constitue l'échéance fixée pour statuer sur les dossiers déposés le 8 octobre. Les candidats dont les dossiers ont été rejetés disposent de trois jours à compter de la notification de la décision pour saisir le tribunal administratif, lequel doit se prononcer dans un délai de quatre jours.

En cas de décision défavorable, un appel peut être introduit devant le tribunal administratif d'appel dans les quatre jours suivant sa notification.

La publication des listes définitives, annoncée pour le 28 octobre, permettra de connaître la configuration finale des candidatures en lice dans les communes et à l'Assemblée populaire de wilaya (APW). D'ici là, l'issue des dernières procédures judiciaires demeure déterminante pour les postulants qui espèrent encore prendre part au scrutin.

À L'EXCEPTION DES MAIRES D'ORAN, DE BIR EL DJIR ET DE BOUSFER

Plusieurs présidents d'APC écartés de la course électorale

Habib Benaouda

La course aux élections locales du 28 novembre prochain connaît ses premiers bouleversements à Oran. L'examen des dossiers de candidature a conduit à l'exclusion de plusieurs présidents d'assemblées populaires communales (APC), compromettant ainsi leurs ambitions de briguer un nouveau mandat ou de rejoindre d'autres assemblées élues. Une étape décisive qui pourrait contraindre les formations politiques à revoir leurs choix et à remanier leurs listes.

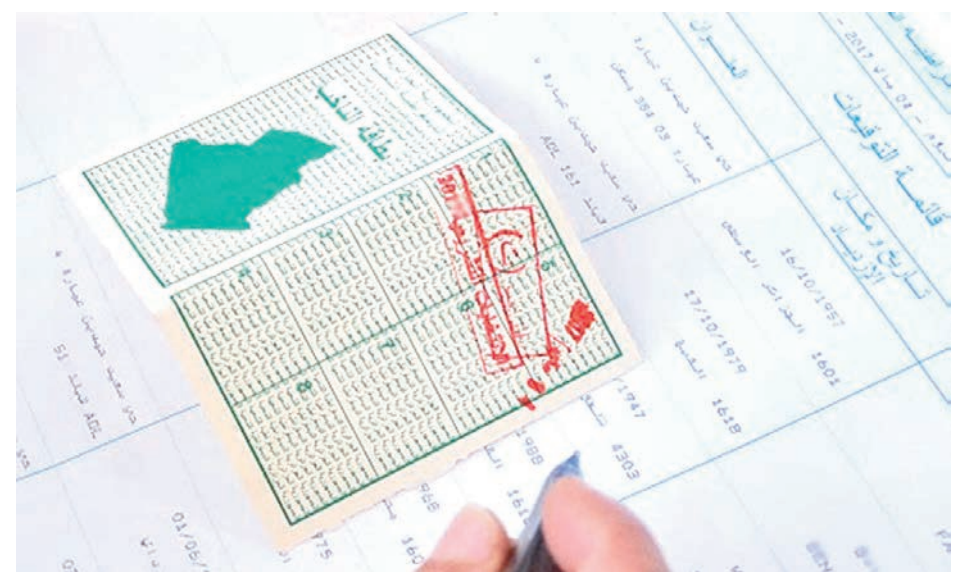
Le processus de vérification des candidatures se poursuit dans la wilaya, avec un examen minutieux de la conformité des dossiers aux conditions légales et réglementaires en vigueur. Les décisions d'exclusion concernent des élus locaux en exercice, mais également d'anciens responsables, dans un contexte où la validation des candidatures constitue un préalable incontournable à la participation au scrutin.

Parmi les situations qui retiennent l'attention figure celle de Tahari Houari, président de l'APC de Bir El Djir et membre du Front

El Moustakbal. Ce dernier a déposé sa candidature sur la liste de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), avec la perspective de passer de la gestion communale à l'instance délibérante de la wilaya, sous réserve de la validation définitive de son dossier.

Les noms de Benali Benyoucef, président de l'APC d'Oran et représentant du Mouvement de la société pour la paix (MSP), ainsi que du président de l'APC de Bousfer, affilié au Front de libération nationale (FLN), figurent également parmi les candidatures signalées. Ces exclusions interviennent à un moment crucial pour les partis politiques, désormais confrontés à la nécessité de consolider leurs listes en s'assurant de l'éligibilité de leurs candidats. Dans les communes où la bataille électorale s'annonce serrée, toute invalidation est susceptible de rebattre les cartes et de modifier les équilibres en présence. Les formations concernées devront ainsi tenir compte des décisions rendues pour ajuster leurs stratégies et préserver leurs chances lors du prochain scrutin.

Les listes définitivement retenues devraient être connues à l'issue de cette phase



d'examen, dont l'échéance est fixée au 18 octobre. La publication des candidatures acceptées et rejetées, accompagnée des motifs légaux justifiant les décisions, permettra de mieux mesurer l'ampleur de ces exclusions et leurs conséquences sur la configuration de la compétition électorale à Oran. À un peu plus

d'un mois du rendez-vous électoral du 28 novembre 2026, les regards se tournent désormais vers les répercussions de ces décisions sur les stratégies partisanes et les rapports de force locaux. L'enjeu est de taille pour les formations politiques, appelées à défendre leurs positions dans les assemblées populaires communales et de wilaya.

CAP
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION – 65E ANNIVERSAIRE
DU 17 OCTOBRE 1961

Oran fait vivre la mémoire des martyrs

Des cérémonies officielles aux baptêmes d'établissements publics, en passant par la minute de silence observée à 11 heures et les activités organisées à travers la wilaya, Oran a marqué le 65e anniversaire des manifestations du 17 Octobre 1961 par une série d'initiatives dédiées au souvenir des victimes de la répression coloniale. Une commémoration qui associe hommage aux martyrs, transmission de l'histoire nationale et mobilisation des institutions au service de la mémoire collective.

Meriem B

Des Baptêmes Symboliques Et Un Projet Urbain Au Programme



La célébration du 65e anniversaire des manifestations du 17 Octobre 1961 a été marquée, samedi à Oran, par le baptême de plusieurs établissements universitaires et scolaires aux noms de moudjahidine, ainsi que par le lancement d'un projet d'amélioration urbaine à Ben Freha. Des initiatives qui associent hommage aux artisans de la Révolution et amélioration du cadre de vie des citoyens.

La commémoration du 65e anniversaire de la Journée na-

tionale de l'émigration a été mise à profit, dans la wilaya d'Oran, pour inscrire la mémoire nationale dans les espaces de vie et de formation des nouvelles générations.

Présidées par le wali, Brahim Ouchene, les activités organisées samedi 17 octobre ont donné lieu à plusieurs opérations de baptême d'infrastructures publiques et au lancement d'un projet d'aménagement urbain.

Dans le secteur de l'enseignement supérieur, deux rési-

dences universitaires situées au pôle de Belgaïd ont été baptisées aux noms de moudjahidine.

La résidence Belgaïd 09 porte désormais le nom de Toumi Abdelkader, tandis que la résidence universitaire féminine Belgaïd 07, relevant du pôle des 10 000 lits, a été baptisée au nom de Cheikh Mohamed.

Le programme a également concerné le secteur de l'éducation.

Une école primaire située dans le quartier Bouchouicha, à Hassi Bounif, porte désormais le nom du moudjahid Ben Djebbara Mohamed.

Une autre infrastructure scolaire, implantée dans le quartier Larbi Ben M'hidi, dans la commune de Hassi Ben Okba, a été baptisée au nom du 1er Novembre 1954, date du déclenchement de la Révolution de Libération nationale.

À travers ces baptêmes, la commémoration du 17 Octobre dépasse le cadre des cérémonies officielles pour s'inscrire dans

une démarche de transmission de l'histoire nationale. L'attribution des noms de figures révolutionnaires et de dates emblématiques aux établissements publics contribue à entretenir la mémoire des sacrifices consentis pour l'indépendance auprès des jeunes générations.

Parallèlement à ces initiatives, le wali a procédé au lancement des travaux d'amélioration urbaine du lotissement 510, dans le quartier El Istiklal, à Ben Freha. Supervisé par la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, le projet vise à améliorer l'environnement urbain, à rehausser la qualité des prestations publiques et à offrir un cadre de vie plus agréable aux habitants.

Ces différentes opérations ont été menées en marge des cérémonies commémoratives organisées dans la wilaya, dans une journée consacrée à la mémoire des martyrs du 17 Octobre 1961 et à la préservation de l'héritage historique national.

À 11 Heures, Oran Se Recueille À La Mémoire Des Victimes

M. B

À 11 heures précises, samedi, le siège de la wilaya d'Oran a marqué une halte de recueillement à la mémoire des victimes des massacres du 17 Octobre 1961. Cette minute de silence, observée conformément à la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ravivé le souvenir d'une page douloureuse de l'histoire nationale et rendu hommage aux Algériens tombés lors des manifestations pacifiques organisées à Paris pour réclamer la liberté et l'indépendance de leur pays.

Le temps s'est arrêté, samedi matin, au siège de la wilaya d'Oran, à l'heure où l'Algérie rendait hommage aux victimes des massacres du 17 Octobre 1961. À 11 heures, le wali, Brahim Ouchene, accompagné des membres de l'exécutif local, a observé une minute de silence en hommage aux martyrs de cette tragédie, conformément

aux dispositions arrêtées par le président de la République pour commémorer cette date chaque année.

Au-delà de sa portée protocolaire, ce moment de recueillement rappelle le prix payé par les Algériens établis en France dans leur combat pour la dignité et l'émancipation nationale.

Le 17 octobre 1961, des milliers de manifestants algériens étaient descendus pacifiquement dans les rues de Paris pour dénoncer les mesures discriminatoires dont ils étaient victimes et affirmer leur soutien à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie.

La mobilisation s'était heurtée à une répression d'une extrême violence de la part des autorités coloniales françaises. Les manifestants avaient été victimes de brutalités, d'arrestations massives et de sévices, faisant de cette journée l'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire de l'émigration algé-



rienne en France durant la guerre de Libération nationale.

Soixante-cinq ans après les faits, la commémoration conserve toute sa portée historique et symbolique.

Elle rappelle que la lutte pour l'indépendance s'est également menée loin du territoire national, portée par des femmes et des hommes qui, malgré les pressions et les risques encourus, ont contribué à faire entendre la revendication du peuple algérien à la liberté.

Instituée comme un rendez-vous annuel du souvenir, la minute de silence constitue ainsi un acte de reconnaissance envers ces victimes et un rappel de l'importance de préserver la mémoire collective.

À Oran comme dans le reste du pays, l'hommage rendu aux martyrs du 17 Octobre 1961 réaffirme la nécessité de transmettre aux nouvelles générations l'histoire des sacrifices qui ont jalonné le chemin vers l'indépendance nationale.

Institutions et entreprises mobilisées pour entretenir le devoir de mémoire

M. B

La Journée nationale de l'émigration a été commémorée à travers l'ensemble de la wilaya d'Oran par les institutions publiques, les entreprises, les établissements éducatifs et universitaires et aussi les acteurs de la société civile, à l'instar des autres régions du pays. Expositions, rencontres historiques et activités culturelles ont rythmé cette célébration, avec pour objectif de perpétuer le souvenir des victimes de la répression coloniale et de transmettre aux nouvelles générations la portée historique des manifestations du 17 Octobre 1961.

Le souvenir du 17 Octobre 1961 a largement dépassé, à Oran, le cadre de la cérémonie officielle organisée samedi à l'occasion du 65e anniversaire de cette date marquante de l'histoire nationale. À travers les différentes communes de la wilaya, les institutions, les entreprises et les organismes publics se sont associés à cette commémoration, dans un élan collectif qui témoigne de l'attachement à la mémoire des martyrs et à la préservation du patrimoine historique national.

Tout au long de la semaine, les collectivités locales, les directions exécutives, les établissements scolaires et universitaires ainsi que les structures culturelles ont contribué à faire de cette journée un temps de mémoire, de réflexion et de transmission. Ces initiatives, organisées en parallèle des cérémonies officielles, ont permis de rappeler les circonstances tragiques des manifestations pacifiques organisées à Paris par les Algériens, ainsi que leur contribution à la lutte pour l'indépendance.

Dans les établissements éducatifs et les espaces culturels, différentes activités ont été consacrées à cet épisode de l'histoire nationale. Expositions photographiques, conférences, projections de films documentaires et concours culturels ont constitué autant de supports pour revenir sur les événements du 17 Octobre 1961, évoquer le sort des manifestants victimes de la répression coloniale et mettre en lumière le rôle de l'émigration algérienne dans le combat libérateur.

Les maisons de jeunes, les bibliothèques et les centres culturels ont également offert des espaces d'échange autour de cette page douloureuse de l'histoire, permettant de rapprocher les jeunes générations des sacrifices consentis par leurs aînés. Au-delà du rappel des faits historiques, ces rencontres ont contribué à mettre en avant les valeurs de patriotisme, de dignité et de solidarité portées par cette commémoration.

À l'instar des autres wilayas du pays, Oran a ainsi inscrit le 65e anniversaire du 17 Octobre 1961 dans une démarche collective mobilisant différents secteurs et catégories de la société. La diversité des initiatives organisées à cette occasion illustre l'importance accordée à la transmission de la mémoire nationale et à la préservation d'un héritage historique qui demeure indissociable du combat du peuple algérien pour sa liberté et sa souveraineté.

ENSEIGNEMENT CORANIQUE

30 nouvelles écoles agréées et plus de 34 000 inscrits



Habib Benaouda

L'enseignement coranique poursuit son expansion dans la wilaya d'Oran. Trente nouvelles écoles agréées ont ouvert durant la saison en cours, tandis que les effectifs des différentes écoles et zaouïas ont atteint 34 333 apprenants, dont 536 internes consacrant leur parcours à la mémorisation du Saint Coran.

Selon Grissi Chérit, chef du service de la formation et de l'enseignement coraniques à la direction des affaires religieuses et des wakfs d'Oran, cet engouement concerne plusieurs catégories d'âge, des enfants inscrits en classes préparatoires dès cinq ans aux élèves des cycles moyen et secondaire.

L'encadrement est assuré

par des enseignants spécialisés, épaulés par 1 022 bénévoles agréés par la direction. Certains interviennent également dans le cadre de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes, contribuant ainsi à élargir l'accès à l'apprentissage du Livre Saint.

UN ENGOUEMENT ACCRU DURANT LES VACANCES

L'affluence connaît une hausse importante durant les périodes de congé. Les écoles coraniques accueillent près de 15 000 élèves pendant le mois de Ramadhan, un chiffre qui dépasse les 20 000 durant les vacances d'été. Majoritairement âgés de cinq à quatorze ans, les inscrits, filles et garçons, bénéficient de cours

consacrés à la mémorisation du Coran, à la récitation et aux règles du tajwid.

En parallèle, les établissements modernes se développent en adoptant des méthodes pédagogiques adaptées à l'apprentissage des enfants. Leur implantation dans les quartiers résidentiels facilite l'accès des familles à ces espaces éducatifs, qui contribuent également à l'acquisition des valeurs morales et religieuses.

Malgré la progression des outils numériques, qui permettent d'écouter et de répéter les versets coraniques à distance, les kouttabs traditionnels conservent toute leur place grâce à l'encadrement direct qu'ils assurent et à leur rôle historique dans la transmission du savoir religieux.

DE NOUVELLES STRUCTURES EN PROJET

Le secteur mise également sur la réalisation de nouvelles écoles coraniques aux conceptions modernes, grâce notamment aux contributions de bienfaiteurs. L'objectif est de renforcer les capacités d'accueil et d'améliorer les conditions d'apprentissage, particulièrement dans les quartiers à forte densité de population, tout en maintenant le soutien aux structures traditionnelles.

La direction des affaires religieuses et des wakfs organise, par ailleurs, des concours de mémorisation et de récitation du Coran, avec des récompenses destinées aux meilleurs participants afin de stimuler leur progression et de promouvoir l'émulation.

Ces initiatives participent à la préservation de l'identité religieuse et de la référence nationale, tout en ouvrant les portes de l'enseignement coranique aux adultes et aux personnes engagées dans des programmes d'alphabétisation. Les distinctions obtenues par des apprenants de la wilaya lors de compétitions locales, nationales et internationales illustrent également le potentiel de ces structures et l'importance de consolider leur rôle éducatif.

DZ YOUNG LEADERS À ORAN

Des jeunes talents formés au leadership et à l'initiative

H. N.

La rencontre régionale des wilayas de l'Ouest, organisée dans le cadre du programme national « DZ Young Leaders », s'est achevée hier à Oran au terme d'une série d'ateliers consacrés au développement des compétences et à la promotion du leadership chez les jeunes. Une initiative qui permet aux participants de consolider leurs acquis, de partager leurs expériences et de donner une nouvelle impulsion à leurs projets.

Dans une déclaration à CapDz, Aya Belkhoua, participante au programme, a salué la qualité de l'encadrement et l'apport des formateurs, soulignant que cette expérience lui offre de nouvelles perspectives pour concrétiser ses ambitions. Lancé avec l'objectif de former 1 000 jeunes leaders, le programme lui a notamment permis de créer le club Colonel-Lotfi, à Oran. Celui-ci propose des activités variées, allant de l'apprentissage de l'anglais aux jeux liés à l'intelligence artificielle, en passant par les rencontres littéraires et les échanges autour du cinéma.

La jeune porteuse de projet œuvre également au développement de « NutriCare », une initiative lancée l'année dernière et qu'elle ambitionne de transformer en une plateforme mettant en relation des spécialistes de la nutrition. Le projet vise notamment à répondre aux besoins de publics spécifiques, dont les personnes diabétiques, les patients atteints de maladies cardiovasculaires et les personnes souffrant d'allergies.

Le théâtre pour vaincre la peur du regard des autres

Autre parcours, autre ambition : Abdelhafid Bouabida mise sur le théâtre pour aider les adolescents à surmonter l'anxiété sociale et à gagner en assurance. Son projet cible notamment la peur de s'exprimer en public, une difficulté qui peut se manifester dès l'enfance, lorsque certains élèves hésitent à prendre la parole en classe malgré leur connaissance des réponses.

Le jeune porteur de projet a déjà accompagné 40 adolescents à la maison de jeunes Moubarek-El-Mili, au centre-ville d'Oran. À travers la pratique théâtrale, il entend développer leur capacité d'expression, leur aisance relationnelle et leur confiance en eux. Il ambitionne également d'introduire le théâtre dans les programmes scolaires, convaincu de son rôle dans l'épanouissement et la construction de la personnalité de l'enfant. Une prochaine production théâtrale est par ailleurs en préparation avec l'artiste Zineddine Benhamou.

Des compétences au service de la société

Réunissant 250 jeunes, filles et garçons, cette rencontre régionale a également été marquée par des ateliers consacrés à la gestion des conflits, à la négociation et à la prise de décision collective. Insrites dans le deuxième parcours de « DZ Young Leaders », ces sessions visent à préparer des jeunes capables de conduire des projets, de prendre des initiatives et de s'impliquer dans la vie de leur communauté. Au-delà de la formation, le programme entend ainsi accompagner les porteurs d'idées, favoriser le partage d'expériences et transformer les ambitions de la jeunesse en initiatives concrètes sur le terrain.

SANTÉ – OCTOBRE ROSE

Le port d'Oran sensibilise au dépistage précoce des cancers féminins

Habib Benaouda

À l'occasion d'Octobre rose, l'entreprise portuaire d'Oran a organisé une journée de sensibilisation aux cancers du sein et du col de l'utérus, placée sous le signe de la prévention, du dépistage précoce et de la solidarité avec les femmes atteintes de la maladie.

« Parce que vous méritez de vivre... faites du dépistage précoce une priorité ». C'est sous ce slogan que s'est tenue cette rencontre, dans la salle de conférences de la gare maritime, avec la participation de médecins, de spécialistes de la santé, de travailleuses de l'entreprise et de représentantes des organismes et autorités portuaires.

L'initiative vise à ancrer la culture de la prévention en milieu professionnel et à inciter les femmes à accorder une attention particulière à leur santé, notamment en effectuant régulièrement les examens médicaux nécessaires. Les échanges ont

permis d'aborder les principaux facteurs de prévention, l'importance du suivi médical et les signes qui doivent conduire à consulter sans tarder, tout en déconstruisant certaines idées reçues susceptibles de retarder le dépistage.

La docteure Amel Bouanani, spécialiste en oncologie, et la docteure Hebatallah Kabout, gynécologue-obstétricienne, ont apporté des éclairages sur les cancers du sein et du col de l'utérus, insistant sur la vigilance face aux changements de l'état de santé et la nécessité de ne pas négliger les symptômes suspects. De son côté, la spécialiste Amira Maarouf a souligné le rôle d'une alimentation équilibrée dans la préservation de la santé.

Une équipe médicale de la direction de la Santé et de la Population, des médecins du travail du CHU du 1er Novembre 1954 et des représentants de l'Inspection du travail ont également pris part à cette journée. Les participantes ont ainsi pu poser leurs questions et bénéficier de conseils adaptés.

Un hommage aux travailleuses ayant vaincu la maladie

Au-delà de la sensibilisation médicale, la rencontre s'est distinguée par sa dimension humaine. Les participantes ont apposé leurs empreintes sur l'arbre d'Octobre rose, un geste symbolique exprimant l'espoir et le soutien aux femmes malades.

L'entreprise a également rendu hommage à deux de ses travailleuses ayant affronté la maladie, saluant leur courage et leur détermination. Un geste qui rappelle l'importance de l'accompagnement moral et psychologique tout au long du parcours de soins.

À travers cette action, l'entreprise portuaire d'Oran entend faire de la prévention un réflexe en milieu professionnel. Un message sans équivoque a ainsi été adressé aux femmes : ne pas remettre les examens à plus tard, car le dépistage précoce demeure un levier essentiel pour améliorer les chances de traitement.

MASCARA

Les superficies céréalières portées à 74 000 hectares



I. Yacine

Les superficies consacrées à la céréaliculture dans la wilaya de Mascara devaient atteindre 74 000 hectares durant la campagne en cours, contre 56 000 hectares programmés la saison précédente. Les labours se poursuivent dans plusieurs zones, tandis que les semis n'ont pas encore commencé. Le programme concerne le blé dur, le blé tendre, l'orge et l'avoine, dans une région où la production dépend largement des précipitations.

Une récolte marquée par les pluies

Lors de la précédente cam-

pagne, 59 000 hectares ont été labourés et semés, mais près de 9 000 hectares endommagés par les aléas naturels n'ont pas produit de récolte, limitant les superficies moissonnées à 50 000 hectares. La collecte de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) a atteint 730 215 quintaux, un volume inédit depuis plusieurs années marquées par la sécheresse, avec un rendement moyen de 14 quintaux par hectare. Entre 90 et 95 % des superficies céréalières de la wilaya dépendent des pluies, dont la répartition au cours du cycle végétatif reste déterminante.

L'orge en tête des superficies programmées

Sur les 74 000 hectares prévus,

35 000 seront consacrés à l'orge, 25 000 au blé dur, 9 000 au blé tendre et 5 000 à l'avoine. Les besoins en semences sont estimés à 101 500 quintaux, dont 45 000 de blé dur, 14 500 de blé tendre et 42 000 d'orge. La CCLS couvre 98 % des besoins en blé dur et 118 % en blé tendre, mais seulement 30 % pour l'orge, le complément devant venir d'autres wilayas. La coopérative a par ailleurs obtenu près de 50 000 quintaux de semences, un volume inégalé depuis longtemps.

3 300 hectares dédiés à la multiplication des semences

Un programme de multiplication des semences, mené avec les agriculteurs, porte sur 3 300 hectares : 2 200 de blé dur, 1 000 de blé tendre et 100 d'orge. L'objectif est d'étendre ces superficies pour renforcer la production locale et couvrir les besoins de la wilaya.

Neuf magasins de proximité réceptionnés

Les neuf magasins de stockage de proximité destinés aux céréales ont été achevés et réceptionnés, absorbant les volumes récoltés lors de la campagne précédente et résorbant les difficultés de stockage dans plusieurs zones. Le projet d'un silo d'un million de quintaux est toujours en cours, avec une ré-

ception prévue en 2027.

De nouvelles plantations et des pistes rurales

Les programmes d'investissement prévoient la plantation de figuiers, amandiers et pistachiers sur 244 hectares, ainsi que de 30 hectares d'arganiers, une première dans la wilaya. Parallèlement, 70 kilomètres de pistes rurales doivent être ouverts et aménagés pour faciliter l'accès des agriculteurs à leurs exploitations. La wilaya compte environ 43 000 exploitations agricoles.

Indemnités après les incendies et accès à l'eau

Les indemnités des agriculteurs touchés par les incendies de l'été ont commencé pour certains équipements, le Groupe de génie rural ayant assuré une première tranche (conduites d'irrigation au goutte-à-goutte, câbles électriques). La deuxième tranche dépend des instructions du ministère de l'Agriculture. Les indemnités des récoltes céréalières sont dans la même situation, celles des arbres fruitiers devant débuter en novembre. Enfin, plus de 1 000 autorisations de forage et de nettoyage de puits ont été délivrées en 2025 pour faciliter l'accès à l'eau d'irrigation et encourager les techniques économes.

TLEMCCEN

18e édition du Salon national des arts plastiques

« Abdelhalim Hemche »

B.H

La 18e édition du Salon national des arts plastiques « Abdelhalim Hemche » se tiendra à Tlemcen du 25 au 28 octobre, a annoncé Mohamed Taoutai, chargé de l'information de la Maison de la culture Abdelkader Alloula, organisatrice de l'événement. Placée sous le slogan « De la réalisation de l'œuvre à la construction du projet artistique », elle réunira une trentaine d'artistes plasticiens de dix wilayas, dont Tlemcen, Batna, El Bayadh, Sidi Bel-Abbes, Mostaganem, Laghouat, Sétif, In Salah, Ouargla et Tiaret. Les galeries « Abdelhalim Hemche » accueilleront une exposition d'environ 95 tableaux et sculptures aux thématiques variées. Ateliers, tables rondes et rencontres-débats réuniront invités d'honneur et artistes autour des parcours artistiques, des défis de la démarche créative, du lien entre recherche et réalisation et de la valorisation des expériences dans les espaces culturels. Les organisateurs entendent renouveler les approches de la pratique des arts plastiques et ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes artistes, en encourageant les échanges d'expériences et de démarches, tout en valorisant la diversité des sensibilités plastiques et en renforçant les liens entre créateurs.

EL BAYADH

Le barrage de Brezina rempli à sa capacité maximale

B.Y

Le barrage de Brezina, dans la wilaya d'El Bayadh, a atteint sa capacité maximale à la suite des dernières précipitations enregistrées dans la région la semaine dernière, a fait savoir samedi son directeur, Djilali Bekhaitia. Les apports en eau ont atteint 13 millions de mètres cubes, entraînant une élévation du niveau des eaux et le remplissage complet de l'ouvrage, dont les réserves s'élèvent désormais à 47,7 millions de mètres cubes. L'excédent des eaux arrivant au barrage a été évacué par le lit de l'oued Sekkar, à Brezina, au moyen du déversoir et des vannes de vidange, selon la même source. Cette situation contribue au renforcement et à la pérennité des réserves hydriques, favorisant ainsi les ressources destinées à l'irrigation agricole dans la région. Pour rappel, les eaux du barrage de Brezina irriguent de nombreuses terres et exploitations agricoles, notamment dans les zones d'Es-Sebba et de l'Oasis, ainsi que dans le périmètre agricole de Brezina, dont la superficie dépasse les 1 000 hectares.

PROTOMARKET 2

L'université entre innovation et recherche scientifique

I. Yacine

L'Université Mustapha Stambouli de Mascara conjugue projets innovants et recherche scientifique. Onze de ses projets ont été retenus dans le cadre du défi national « ProtoMarket 2 », qui offre aux porteurs sélectionnés un accompagnement destiné à faire évoluer leurs idées vers des prototypes commercialisables. Parallèlement, cinq enseignants-chercheurs figurent dans le classement international des 2 % des scientifiques les plus influents en 2026, établi par Stanford et Elsevier : Ali Belhocine, Rabah Khenata, Abderrahmane Aïssa, Bachir Benarba et Mohamed Sidahmed Houari. Ils apparaissent dans deux catégories, l'une consacrée à l'impact scien-

tifique annuel, l'autre à l'impact sur l'ensemble de la carrière. Ali Belhocine et Rabah Khenata figurent dans les deux ; Abderrahmane Aïssa et Bachir Benarba dans celle de l'impact annuel ; Mohamed Sidahmed Houari dans celle de la carrière. Fondé sur des indicateurs évaluant l'impact des travaux de recherche, ce classement distingue les résultats d'une année donnée des contributions cumulées sur tout le parcours professionnel. Les deux résultats illustrent des volets complémentaires de l'activité universitaire : l'accompagnement de projets innovants vers des prototypes commercialisables, d'une part, et la présence de chercheurs de l'établissement dans un classement international fondé sur des indicateurs d'impact scientifique, d'autre part.

حكم بالبحر
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا
في أول درجة :
في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى
في الموضوع : بإفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن
محكمة سيدي بلعباس في قسمها المتعلق بشؤون الأسرة بتاريخ :
17/11/2025 والمفهرس تحت رقم 06910/25 ، واعتماد تقرير
الخبرة الطبية القضائية المنجزة من طرف الخبير " قاضي حنيفي
خليل " المودعة لدى أمانة ضبط محكمة الحال بتاريخ :
28/04/2026 تحت رقم الفهرس 150/26 ، وبالنتيجة القضاء
بالبحر على المدعى عليه في الرجوع بوطالب أسامة المولود بتاريخ
18/05/2007 : بسيدي بلعباس لأبيه لخضر و أمه بن سام فطيمة ،
مع تعيين المدعي في الرجوع بوطالب لخضر والده كمقدم عنه
لتسيير جميع شؤونه العامة والخاصة كيفما كانت طبيعتها والعمل
على رعايته.
- مع القول أن تصرفات المحجور عليه بعد تاريخ حكم الحال
باطلة.
- أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بمنطوق الحكم وبسعي
من النيابة العامة على
هامش عقد ميلاد المحجور عليه.
- تحميل المدعي في الرجوع جملة المصاريف القضائية .
- بدأ صدر هذا الحكم و أفصح به جهارا بالجلسة المنعقدة
بالتاريخ و الساعة المذكورين أعلاه و لصحته أمضي أصله نحن
الرئيس و أمين الضبط.
الرئيس (3) أمين الضبط
18/10/2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية : سيدي بلعباس
دائرة : رأس الماء
بلدية : رأس الماء
06/2026
إشهار عن تجديد الهيئة القيادية
طبقا لأحكام القانون 06/12 المؤرخ في
12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات لا
سيما المادة 18 ، لقد تم يوم
2026/10/13 تجديد الهيئة القيادية
للجمعية الدينية لمسجد عمر بن الخطاب
المسجلة تحت رقم 155 بتاريخ
31/08/1991
الرئيس : سبتى محمد
- المقر : مسجد عمر بن الخطاب
رئيس المجلس الشعبي البلدي
18/10/2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية : عين تموشنت
دائرة : عين تموشنت
بلدية : عين تموشنت
مصلحة الشؤون الثقافية و الرياضية
مكتب التنسيق بين الجمعيات
الرقم : 09 / 2025
إعلان إشهاري
تجديد الهيئة القيادية
طبقا لأحكام القانون رقم 12/06 المؤرخ في 12 يناير
2012 المتعلق بالجمعيات و طبقا للمرسوم التنفيذي
رقم 15/75 القانون الأساسي النموذجي المطبق على
النادي الرياضي الهاوي لاسيما المادة 18 البند الثاني،
لقد تم تجديد الهيئة القيادية للنادي الرياضي الهاوي.
المسمى: النادي الهاوي المشعل الرياضي
المعتمدة تحت رقم: 16/2026 بتاريخ:
26/04/2010
الكائن مقره: ملعب الكرة الحديدية عين تموشنت
اسم و لقب الرئيس: صبار عبد السلام
تاريخ و مكان الازدياد: 21/01/1984 عين تموشنت
العنوان: رقم 08 حي 55/100 مسكن عين تموشنت
18/10/2026

AFLOU

Près de 130 jeunes formés à l'informatique et à l'intelligence artificielle

H.N

Près de 130 jeunes ont bénéficié de sessions de formation en informatique et en intelligence artificielle organisées par le complexe sportif de proximité « Chaïbi Mohamed » d'Aflou, dans la wilaya de Laghouat. L'initiative vise à renforcer les compétences numériques des participants et à leur permettre de suivre les nouvelles évolutions technologiques, a indiqué le directeur de l'établissement, Mohamed Laouti.

La session consacrée à l'informatique a enregistré la participation d'environ 80 adhérents. Son programme était axé sur la découverte des com-

posants de l'ordinateur et du système d'exploitation, ainsi que sur les connaissances de base nécessaires à l'utilisation des applications Office, notamment le traitement de texte, la création de feuilles de calcul et la conception de présentations. Les participants ont également été initiés à l'utilisation d'Internet à des fins de recherche, d'apprentissage et de communication. Cette formation entend permettre aux jeunes de mettre à profit leurs compétences informatiques dans leur cursus scolaire comme dans leur vie professionnelle, a souligné M. Laouti, qui a annoncé qu'une deuxième session est prévue dans les prochains jours. Dans le domaine de l'intelligence artificielle, quelque 50 participants ont suivi une for-

mation consacrée à la présentation des fondamentaux de cette technologie, de ses outils et de ses applications récentes. Des exercices pratiques leur ont permis d'explorer son utilisation dans l'apprentissage, la créativité et la production numérique. Cette session a également mis l'accent sur la culture d'une utilisation sûre et responsable des technologies, afin que les participants puissent développer leurs connaissances et leurs capacités dans les domaines du numérique. Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des activités de formation organisées par le complexe sportif de proximité au profit de ses adhérents, en vue de développer leurs compétences et d'élargir leurs connaissances dans les domaines technologiques.

BOUIRA

Plus de 2 900 femmes rurales soutenues dans leurs projets agricoles et artisanaux

S.T

Plus de 2 900 femmes rurales des différentes communes de la wilaya de Bouira ont bénéficié d'aides dans le cadre des dispositifs de soutien de l'État, leur permettant de lancer des projets et activités agricoles et artisanales, selon la direction des Services agricoles (DSA). « Le nombre de femmes ayant bénéficié de soutien et d'aides et disposant de cartes d'agricultrices et d'artisans est de 2 913, qui ont pu lancer leurs propres projets », a expliqué Mme Salima Kerkoud, responsable à la DSA. Toutes ont également bénéficié de formations et d'un accompagnement régulier assuré par des experts de la DSA, de la chambre agricole et de la chambre d'artisanat, leur permettant de réussir dans l'artisanat, la production arboricole et d'autres spécialités. Lors d'une foire des produits agricoles locaux organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la femme rurale, Bettahar Samiha a témoigné du développement de son atelier de fabrication de gâteaux, lancé grâce à l'ANGEM puis à la NESDA, qui a généré 240 emplois pour des femmes rurales. Karima Ait



Youcef a, de son côté, mené un projet de production arboricole et de fabrication de confitures grâce aux aides de l'État. Mme Kerkoud a rappelé que le crédit « Tahadi » permet notamment de fi-

nancer chambres froides et espaces de stockage. Une trentaine d'artisanes ont par ailleurs participé à une grande foire à la maison de l'artisanat traditionnel de Sour El Ghouzlane.

CONSTANTINE

Plus de 83 millions de dinars pour rénover 8 km du réseau de gaz naturel en 2027

K.M

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine a consacré une enveloppe financière de 83,1 millions de dinars à la rénovation et à la modernisation de 8,13 km du réseau de gaz naturel, dans le cadre de son programme pour l'année 2027, a indiqué samedi le chargé d'information de cette direction, Karim Boudoula.

Ce programme vise à réduire les problèmes liés aux fuites de gaz et prévoit le remplacement des anciennes canalisations en cuivre et en acier par de nouvelles conduites en polyéthylène, notamment au niveau de la zone industrielle Palma et des quartiers Coudiat, l'Émir-Abdelkader, Bab El Kantara et Daksi, dans la



ville de Constantine. Cette opération devrait contribuer à améliorer les conditions d'approvisionnement des abonnés en gaz naturel, a-t-on précisé. Dans la commune de Didouche-Mourad, les opérations porteront sur le renouvellement du

réseau existant, constitué de canalisations de diamètres de 32 et 90 centimètres, par un nouveau réseau comprenant des conduites de 125, 63 et 40 centimètres, sur un linéaire de 2,9 km, a ajouté le même responsable. Le programme prévoit égale-

ment le renouvellement des vannes et leur remplacement par de nouveaux équipements dans plusieurs secteurs, notamment au quartier de Békira, dans la commune de Hamma Bouziane, ainsi que dans les communes de Didouche-Mourad et de Zighoud-Youcef. Ces interventions visent à réduire les pannes et les perturbations susceptibles d'affecter la continuité de la distribution du gaz naturel.

Les travaux seront lancés après l'accomplissement des procédures requises auprès des instances concernées, a indiqué la même source, soulignant que ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité du service et à sécuriser le réseau, particulièrement durant la saison hivernale, marquée par une hausse de la consommation de gaz naturel.

MÉDÉA

Aménagement de 300 km de chemins forestiers dans plusieurs communes

K.L

Des travaux d'aménagement et d'ouverture de chemins forestiers ont été lancés à travers plusieurs communes des wilayas de Médéa et de Ksar-El-Boukhari, a-t-on appris samedi auprès de la conservation locale des forêts. D'une longueur totale de 300 km, ce programme prévoit la réalisation d'un premier lot de 100 km de chemins forestiers au niveau des zones rurales de 21 communes, comme Boghar, Baata, Benchicao, Ouamri, Bouaichoune, Zoubiria et Tlet-Douairs.

Une deuxième opération d'aménagement d'un autre lot de 100 km de chemins ruraux à travers 28 communes des wilayas de Médéa et Ksar-El-Boukhari, dont Chahbounia, Bir-Benabed, Berrouaghia et Sidi-Rabei, est en cours. Elle vise à revitaliser les vastes espaces agricoles et agro-pastoraux des communes ciblées par ce programme, a ajouté la même source. Pour favoriser les activités agricoles de proximité, encourager les échanges entre les différentes zones rurales et désenclaver ces régions, une troisième tranche de 100 km de chemins forestiers a également été lancée au niveau de 22 communes. Parmi les communes concernées, la même source a cité Ouled-Hellal, Tablat, Ouled-Brahim, Bouskène et Sidi-Zahar, assurant que la concrétisation des travaux en cours est appelée à désenclaver les villages et hameaux situés en plein cœur des massifs forestiers de ces communes.

La réalisation de ce linéaire important de chemins forestiers permettra d'améliorer la gestion des opérations de lutte contre les incendies de forêt et d'assurer une meilleure surveillance du parc forestier local, a-t-on souligné.

SIFI GHRIEB INSTALLE LA COMMISSION DE SUIVI DES DEMANDES D'IMPORTATION

Le CREA salue la décision du président Tebboune

Wassila. B

Conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé hier à l'installation de la commission permanente chargée du suivi et du traitement des demandes d'importation, en application du décret exécutif 26-327 du 13 octobre 2026 portant création de cette commission, indique un communiqué des Service du Premier ministre.

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a salué, dans un communiqué, la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant création d'un comité permanent de suivi et de traitement des demandes d'importation, qui a été installé, samedi, et dans lequel le CREA est membre permanent.

Dans son communiqué, le Conseil a exprimé sa profonde gratitude et a exprimé ses vifs remerciements au président de la République pour cette décision, soulignant que cette démarche est de nature à renforcer les canaux de dialogue et de concertation entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques et de contribuer ainsi à l'amélioration des conditions d'activité des entreprises économiques et au renforcement de la dynamique de la production nationale.

Dans ce cadre, le CREA a assuré qu'il "continuera à accompagner les entreprises intégrées économiques et à défendre leurs intérêts", précisant que ses portes "demeureront ouvertes à l'ensemble des entreprises, adhérentes ou non, publiques ou privées, grandes ou petites". La force de l'économie nationale "repose sur la complémentarité entre l'ensemble de ses composantes", a souligné le CREA, estimant que soutenir l'entreprise écono-



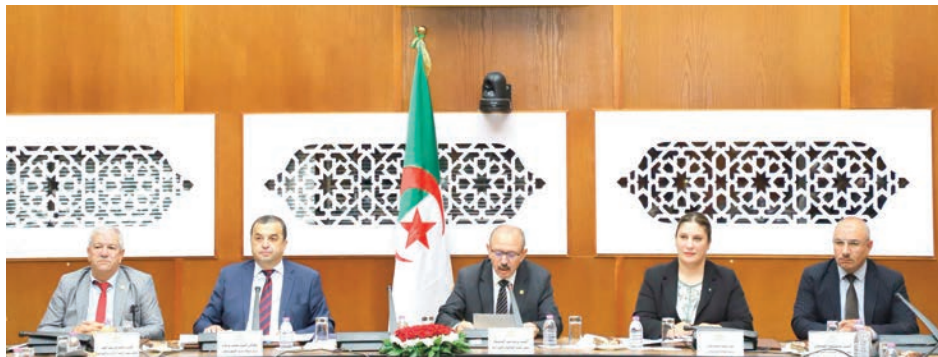
mique, quels que soient sa taille et la nature de son activité, constituer un investissement dans la production nationale, en même de créer des richesses et des emplois.

Après avoir exprimé ses remerciements aux entreprises économiques qui lui ont fait confiance, le CREA a indiqué que cette

confiance représente une responsabilité collective qui incite à travailler au service de l'entreprise économique algérienne, assurant qu'il poursuivra les efforts pour transformer les difficultés en force et les défis en opportunités, au service d'une économie nationale plus forte, compétitive et durable.

HYDROCARBURES

L'Algérie mise sur les investissements pour renforcer la production



Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a présenté, samedi à Alger, les détails du programme de développement et du programme financier du secteur des hydrocarbures, visant à renforcer l'exploration et la production et à attirer les investissements et les partenariats internationaux, au service du développement économique.

Présentant un exposé devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen et du débat du projet de loi de finances (PLF) 2027, lors d'une séance présidée par le président de la commission, Abdelhafid Brima, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Arkab a précisé que le programme sectoriel prévoit la poursuite des efforts visant à valoriser les ressources nationales, à développer les industries de transformation, à renforcer la sécurité hydrique, à réduire les émissions et à moderniser la gestion, en vue de contribuer au développement économique national et d'atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030.

M. Arkab a, dans ce cadre, fait savoir que l'appel d'offres international "Algeria Bid Round 2026", lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et portant sur sept périmètres d'exploration répartis entre les wilayas de Ouargla, Illizi, Tougourt et El Bayadh, avait suscité l'intérêt d'une soixantaine de sociétés, dont 21 ont satisfait aux conditions d'accès aux dossiers de données techniques et aux salles de données virtuelles disponibles depuis juin 2026.

Sonatrach poursuit également le développement de ses partenariats internationaux à travers la signature de contrats avec plusieurs entreprises, notamment l'italienne Eni, l'in-

donésienne Pertamina, l'espagnole Repsol, la chinoise Sinopec et l'américaine Occidental Petroleum, a ajouté le ministre d'Etat, qui s'est félicité du contrat signé par l'Entreprise nationale de forage (Enafor) pour le forage de puits d'exploration au Niger, dans le cadre du renforcement de la présence internationale et des capacités opérationnelles du groupe.

M. Arkab a en outre rappelé la position de l'Algérie en tant fournisseur fiable de gaz naturel. Concernant la hausse de la demande européenne en gaz algérien, il a évoqué le renouvellement et la signature de contrats d'approvisionnement à long terme avec plusieurs partenaires, dont l'Italie, l'Espagne, la Slovaquie, la Tchéquie et l'Allemagne.

Concernant le projet de gazoduc transsaharien dépendant du Nigeria vers l'Algérie via le Niger, le ministre d'Etat a rappelé la reprise des négociations conformément au calendrier établi et le lancement des travaux de réalisation du tronçon algérien dans la wilaya d'Adrar.

17 nouvelles découvertes

Présentant le bilan de l'activité sectorielle pour 2026, il a indiqué que le secteur des hydrocarbures a enregistré 17 nouvelles découvertes depuis le début de l'année en cours, grâce aux efforts propres de Sonatrach, avec une augmentation de la production primaire d'hydrocarbures évitant les 128 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP).

Dans le même sillage, M. Arkab a fait savoir que les recettes d'exportation d'hydrocarbures de l'Algérie ont atteint 37,5 milliards de dollars entre janvier et fin septembre 2026, soutenues par la hausse de 37 % du prix moyen du pétrole brut algérien par rapport à la même période de 2025, celui-ci s'étant établi à près de 97 dollars le baril, tandis que le

prix moyen du gaz algérien commercialisé a atteint près de 11,3 dollars par million d'unités thermiques britanniques.

La fiscalité pétrolière a enregistré des recettes de l'ordre de 2,841 milliards de dinars, près de 105 % des retenues prévisionnelles dans la loi de finances pour l'exercice 2026, estimées à 2,698 milliards de dinars, a ajouté le ministre d'Etat, rappelant que la consommation nationale des produits énergétiques a atteint près de 59 millions de TEP, soit principalement par la hausse de la demande de gaz et, dans une moindre mesure, de celle des produits pétroliers, notamment pendant la vague de chaleur et les incendies survenus dans le pays l'été dernier.

Les investissements de Sonatrach ont dépassé 6 milliards de dollars à fin septembre 2026, contre 5,3 milliards de dollars durant la même période de l'année précédente, soit une hausse de 21 %, tandis que le nombre de travailleurs dans le secteur des hydrocarbures s'élève à près de 193.000 à la fin du premier semestre de 2026.

Concernant les perspectives de développement, le ministre d'Etat a indiqué que le secteur vise à porter la production primaire d'hydrocarbures à près de 201 millions de TEP à l'horizon 2030 et à augmenter le taux de transformation et de valorisation des hydrocarbures à plus de 50 % de la production primaire, contre près de 30 % actuellement.

A cet effet, "une enveloppe d'investissement de près de 71,6 milliards de dollars a été allouée au développement de l'activité des hydrocarbures, dont 52 milliards de dollars destinés à l'activité montant et près de 13 milliards de dollars aux projets de raffinage et de pétrochimie", a précisé M. Arkab.

Parmi les principaux projets, figurent la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, une unité de production de Méthyl Tert-Butyl Ether (MTBE), un complexe de production de polypropylène à Arzew, un projet similaire en Turquie, ainsi qu'une unité de production d'Alkyl Benzène linéaire à Skikda.

M. Arkab a également évoqué l'avancement du projet de phosphate intégré, les efforts du secteur en matière de protection de l'environnement et de numérisation et le dessalement de l'eau de mer, précisant que la production totale des stations en exploitation avait progressé de 26% à fin septembre 2026 par rapport à la même période de l'année pré-

cédente, pour atteindre 804 millions de m3.

Bonnes recettes à l'export

Présentant les principaux indicateurs financiers du projet de budget sectoriel pour 2027, le ministre d'Etat a indiqué que les prévisions de recettes de la fiscalité pétrolière s'élevaient à 2,652 milliards de dinars, sur la base d'un prix de référence du pétrole fixé à 60 dollars le baril, précisant que le budget sectoriel était estimé à environ 63 milliards de dinars, destiné principalement au programme de soutien au prix de l'eau dessalée, outre les crédits affectés au fonctionnement de l'administration du secteur.

Il a souligné, dans ce sens, que l'élaboration du projet de budget sectoriel pour 2027 intervenait dans un contexte marqué par des mutations géopolitiques et économiques accélérées, qui ont eu des répercussions sur la croissance mondiale et les marchés pétroliers et gaziers, entraînant des fluctuations des prix et une accentuation des inquiétudes liées à la sécurité des approvisionnements.

Les recettes d'exportation d'hydrocarbures de l'Algérie ont atteint 37,5 milliards de dollars entre janvier et fin septembre 2026, a indiqué samedi à Alger le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab.

Présentant un exposé devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen et du débat du projet de loi de finances (PLF) 2027, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Arkab a précisé que ces recettes étaient principalement portées par la hausse de 37 % du prix moyen du pétrole brut algérien, par rapport à la même période de 2025.

Le prix moyen du pétrole brut algérien a atteint près de 97 dollars le baril, tandis que le prix moyen du gaz algérien commercialisé a atteint près de 11,3 dollars par million d'unités thermiques britanniques, a ajouté le ministre d'Etat.

La fiscalité pétrolière a enregistré des recettes de l'ordre de 2,841 milliards de dinars, soit près de 105 % des prévisions retenues dans la loi de finances pour l'exercice 2026, estimées à 2,698 milliards de dinars, a-t-il fait savoir.

LUTTE CONTRE LES PANDÉMIES

L'OMS salue le leadership de l'Algérie

R. N

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a salué le rôle de premier plan joué par l'Algérie à la tête du groupe africain, ainsi que son engagement en faveur de l'achèvement des négociations en cours sur l'annexe complémentaire à l'Accord sur les pandémies, relative au Système d'accès aux agents pathogènes et de partage des avan-

tages découlant de leur utilisation (PABS), contribuant ainsi aux efforts internationaux visant à prévenir les futures pandémies et à y faire face.

C'est ce qui ressort d'un tweet publié, vendredi, par le DG de l'OMS, suite à l'audience qu'il a accordée à l'ambassadeur Idris Latreche, représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations Unies et des organisations internationales à Genève, au cours de laquelle il a salué les efforts déployés par l'Algérie en faveur de l'achèvement de cet important processus

de négociation.

La rencontre a également porté sur le processus de transformation et les réformes en cours au sein de l'OMS, visant à développer l'architecture de la santé mondiale,

Dr Ghebreyesus ayant salué les efforts d'investissement consentis par l'Algérie pour renforcer la couverture sanitaire, promouvoir la production locale de médicaments et développer son système de réglementation et de surveillance.

RÉUNION DU FMI À BANGKOK

L'Algérie souligne la nécessité de stabiliser l'économie mondiale

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohand Bourai a souligné à Bangkok, la nécessité de prendre les mesures pour rétablir la stabilité macroéconomique et de protéger l'investissement public, dans le contexte de la situation au Moyen-Orient, en continuant de s'appuyer sur des cadres crédibles favorisant une croissance durable et inclusive. Dans une allocution lors de la 54e réunion du Comité monétaire et financier du FMI au nom du groupe représenté par l'Algérie au sein du comité, et composé de sept pays dont l'Algérie, M. Bourai a mis en avant l'importance d'une coordination étroite entre le FMI, les institutions régionales et les partenaires au développement afin d'aider les pays membres à renforcer la mobilisation des ressources intérieures, dans le sillage des guerres au Moyen Orient et en Europe. Les conseils de politique économique visant à rétablir la stabilité macro-financière, ont-ils encore souligné, "devraient être adaptés à la situation propre à chaque pays. Lorsque les conditions le permettent, les pays devraient reconstituer leurs volants de sécurité budgétaires en rarement les déficits et en indiquant la dette publique sur une trajectoire viable". Dans ce cadre, il a fait remarquer que les chocs sous-jacents accentuent les pressions inflationnistes et grèvent le budget des ménages en raison de la hausse du coût de l'alimentation, une situation qui a impacté les prévisions de croissance pour le Moyen Orient, relevées par l'édition d'octobre 2026 des Perspectives de l'économie mondiale qui prévoit un déclin de l'activité économique cette année. Ce constat met en évidence le caractère

inégal des perspectives de croissance entre les régions et au sein de celles-ci, indique M. Bourai. "La dynamique des prix pourrait justifier des relèvements successifs des taux directeurs. Les marchés financiers sont restés globalement stables, soutenus par les anticipations selon lesquelles l'investissement dans les technologies fondées sur l'intelligence artificielle accroîtra la productivité à moyen terme", at-il indiqué. Evoquant la situation économique de la région dans le contexte actuel, le gouverneur de la BA a noté que les pays directement impliqués dans la situation actuelle au Moyen Orient, tels que l'Iran, "sont confrontés à des pertes de production imputables aux dommages causés aux infrastructures civiles et aux capacités productives, ainsi qu'aux perturbations des voies d'exportation". Il a précisé que la détérioration des termes de l'échange résultant de la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires freine la croissance dans les économies importatrices d'énergie, et que cette situation pourrait accentuer les pressions inflationnistes et peser davantage sur les soldes budgétaires et extérieures.

Réformes et investissement

En revanche, la hausse des prix de l'énergie pourrait améliorer les soldes budgétaires et extérieurs de l'Algérie et de la Libye, ce qui leur donnerait de la latitude pour reconstituer leurs volants de sécurité et faire progresser les réformes et l'investissement, souligne M. Bourai. "Nous réitérons notre appel à une coordination plus étroite entre le FMI, les institutions régionales et les partenaires au développement, afin

d'aider les pays membres à renforcer la mobilisation des recettes intérieures", at-il dit.

Il a indiqué que la politique monétaire devrait demeurer fermement attachée à la stabilité des prix et au maintien d'anticipations d'inflation bien ancrées, précisant que la flexibilité du taux de changement, lorsqu'elle est compatible avec la situation propre à chaque pays et étayée par des cadres crédibles, devrait servir de principal amortisseur des chocs, en facilitant l'ajustement des prix relatifs et en préservant les réserves internationales. Abordant l'économie mondiale, M. Bourai a indiqué qu'elle est globalement résiliente, mais la confiance dans la pérennité de cette résilience s'effrite à mesure que les vulnérabilités s'accroissent, dans le contexte de tensions en cours au Moyen-Orient. Il a appelé le Fonds à apporter davantage de clarté sur les besoins de financement et les modalités relatives à la mise en œuvre des politiques d'ajustement proposées, en particulier dans les pays à faible revenu (PFR) confrontés à l'insuffisance des financements concessionnels sur fond de recul de l'aide publique au développement. "Nous réaffirmons notre soutien à un FMI solide, fondé sur un système de quotes-parts et disposant de ressources adéquates, au cœur du dispositif mondial de sécurité financière", at-il affirmé. M. Bourai a également indiqué qu'après les retards enregistrés précédemment, "nous attendons avec intérêt l'achèvement, dans les meilleurs délais, des procédures d'approbation nationale restantes pour l'augmentation des quotes-parts au titre de la 16e révision générale des quotes-parts".

PROJET DE LOI DE FINANCES 2027

Décongestion des ports et lutte contre la fraude, les priorités des Douanes

Meriem B

La commission des finances et du budget de l'APN a auditionné le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, sur les mesures prévues dans le projet de loi de finances 2027. La décongestion des ports, la numérisation des procédures et le renforcement des contrôles ont dominé les échanges.

La modernisation de l'administration douanière et la fluidification des échanges commerciaux étaient au centre de l'audition du directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, jeudi, par la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). La rencontre, présidée par le vice-président de la commission, Abdenour Belarbi, s'inscrit dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2027. À cette occasion, le responsable a pré-

senté les principaux résultats enregistrés par son secteur, notamment en matière de recouvrement douanier, ainsi que les perspectives de développement et de modernisation de ses services.

Il a mis l'accent sur la poursuite des réformes structurelles, la simplification des procédures et l'accélération de la transformation numérique, avec notamment le déploiement du guichet unique. L'enjeu est de réduire les délais de dédouanement, d'alléger les contraintes auxquelles sont confrontés les opérateurs économiques et d'améliorer la qualité des prestations, tout en renforçant la transparence et l'efficacité du contrôle douanier.

FLUIDIFIER LES ÉCHANGES ET SÉCURISER LES RECETTES

Les préoccupations des députés ont notamment porté sur l'engorgement des ports et les moyens d'accélérer l'enlèvement des marchandises. La lutte contre la fraude fis-

cale a également occupé une place importante dans les échanges, avec un appel au renforcement des mécanismes de contrôle. Les élus ont, par ailleurs, soulevé les questions liées à la protection des données personnelles et à la cybersécurité, devenues incontournables avec la dématérialisation progressive des procédures. L'efficacité de la transaction douanière a également été examinée, les parlementaires insistant sur la nécessité de délimiter précisément les opérations pouvant relever de ce dispositif.

Les dispositions consacrées aux Douanes dans le projet de loi de finances 2027 sont regroupées dans les articles 153 à 176. Leur examen intervient dans un contexte marqué par la volonté de concilier efficacité du contrôle, facilitation des échanges et préservation des recettes publiques, autant d'impératifs qui placent la modernisation douanière au cœur des enjeux économiques nationaux.

PARTENARIAT ALGÉRO-AMÉRICAIN – SONATRACH / OXY

Berkine, au cœur de nouvelles ambitions partenariales

M. B

Le renforcement de la coopération entre SONATRACH et l'américain Occidental Petroleum (Oxy) était au cœur d'une rencontre tenue le 16 octobre à Houston, aux États-Unis, entre le PDG du groupe algérien, Nour Eddine Daoudi, et son homologue américain, Richard Jackson. Les deux responsables ont passé en revue les perspectives de développement de leur partenariat, avec un intérêt particulier pour le bassin de Berkine et les nouvelles technologies d'exploita-

tion des hydrocarbures.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la visite de travail effectuée par le premier responsable de SONATRACH aux États-Unis du 12 au 16 octobre. Les discussions ont porté sur les activités d'Oxy dans le bassin de Berkine, les opportunités de coopération ainsi que les perspectives de développement à court, moyen et long termes. Au-delà des activités d'exploration et de production, les échanges ont accordé une place importante à l'expertise technologique du groupe américain. Les deux parties ont notamment examiné les possibilités de tirer profit de son expérience dans l'exploitation des ressources non conven-

tionnelles, les techniques de récupération assistée du pétrole (EOR) et l'utilisation de canalisations en matériaux non métalliques. Des domaines susceptibles d'ouvrir de nouvelles perspectives pour améliorer les performances des opérations pétrolières et optimiser la récupération des ressources.

Une coopération confortée par de nouveaux accords

Le partenariat entre SONATRACH et Oxy s'appuie sur une longue expérience de coopération, particulièrement dans le bassin de Berkine. En 2022, les deux groupes ont signé, avec Eni et TotalEnergies, un contrat d'hydrocarbures portant sur les périmètres 404 et 208.

Cette dynamique s'est poursuivie en octobre 2024 avec un protocole d'accord relatif aux activités d'exploration et d'évaluation sur le périmètre de Berkine-Centre. En avril 2025, deux nouveaux accords sont venus consolider le volet technologique de cette coopération, ciblant l'étude des réservoirs carbonatés complexes et le développement des techniques de récupération assistée du pétrole. À travers cette nouvelle rencontre, les deux partenaires réaffirment leur volonté de consolider leurs relations et d'explorer de nouvelles opportunités, dans la perspective d'une meilleure valorisation du potentiel algérien en hydrocarbures.

FOIRE DES PRODUITS AGROALIMENTAIRE "MADE IN ALGERIA"

Rezиг supervise l'ouverture de l'événement

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezиг, a supervisé, samedi, à Blida, l'ouverture de la Foire des produits agroalimentaires "Made in Algeria", qui réunit une centaine d'entreprises du secteur. A cette occasion, M. Rezиг, accompagné du wali M. Djamel Eddine Hashas, et de membres du corps diplomatique accrédités en Algérie, a visité les différents stands de cette manifestation économique nationale, organisée au complexe sportif "Mustapha Tchaker", où il a reçu des explications sur les produits exposés et a échangé avec les opérateurs économiques au sujet de leurs activités et de leurs capacités de production.

Ce rendez-vous économique, organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, se poursuit jusqu'au 20 octobre. Il réunit une centaine d'entreprises publiques et privées évoluant dans diverses filières de l'industrie agroalimentaire et présentant une gamme variée de produits nationaux. Ces produits illustrent ainsi les capacités de production locales et leur diversité, notamment dans les domaines de la production de lait et dérivés, de boissons gazeuses, de pâtes alimentaires, de confiserie, de l'industrie de transformation et de l'huile de table, entre autres. Des dispositifs de soutien de l'Etat, des banques et des compagnies d'assurance participent également à cette manifestation.

DÉMANTÈLEMENT

DE SIX RÉSEAUX CRIMINELS

Saisie de plus d'un quintal de kif traité en provenance du Maroc

Les services opérationnels de la Sûreté nationale ont réussi, au cours de la semaine passée, à démanteler six (6) réseaux criminels organisés spécialisés dans le trafic illicite de drogues, avec la saisie de plus d'un quintal de kif traité en provenance du Maroc, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Pour rappel, les services opérationnels de la Sûreté nationale dans les wilayas de Tamanrasset et d'In Salah ont procédé, au cours de cette semaine, au démantèlement de deux réseaux criminels organisés et à la saisie de plus d'un quintal de cocaïne, indique jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

La première opération, menée par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya de Tamanrasset, s'est soldée par "le démantèlement d'un réseau criminel organisé, l'arrestation de huit (8) individus, la saisie de plus de 82 kg de cocaïne et la récupération d'une somme de 120 millions de centimes, de deux véhicules et d'une moto", selon le communiqué. La seconde opération, menée par les éléments de la première Sûreté urbaine d'In Salah, a permis "l'arrestation de deux (2) membres d'un réseau criminel organisé et la saisie de plus de 27 kg de cocaïne soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un véhicule", précise la même source. Cette opération s'est également soldée par "la récupération de deux véhicules tout-terrain utilisés dans les activités criminelles". Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal du pôle pénal spécialisé de Ouargla, conclut le communiqué.



COMMÉMORATION DU 17 OCTOBRE 1961

Tacherift salue « la lutte héroïque de la diaspora algérienne »



Wassila. B

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift a présidé samedi, depuis la wilaya de Boumerdès, la cérémonie officielle de la Journée nationale de l'émigration, commémorant le 65e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961.

M. Tacherift était accompagné, pour cette commémoration historique, du wali de Boumerdès, Amine Benmalek, du secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Amar Boumezrag, du secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC), Khalifa Smati, de représentants du ministère des Affaires étrangères, ainsi que de membres de la famille révolutionnaire.

Au début de cette cérémonie, qui s'est déroulée à la bibliothèque principale de lecture publique "Abderrahmane Benhamida" sous le thème "Des profondeurs de la mémoire aux horizons de l'avenir", le ministre a accueilli 15 moudjahidine ayant vécu les événements du 17 octobre 1961, membres de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), avec à leur tête le moudjahid Ghafir Mohamed, dit Mohamed Klich, ainsi que 15 membres d'associations œuvrant dans le domaine de la mémoire à l'étranger.

Le ministre des Moudjahidine et des

Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a affirmé que "les manifestations du 17 octobre 1961 en France nous rappellent la lutte héroïque menée par les émigrés algériens en terre d'exil pour faire triompher la cause nationale".

Lors d'une allocution prononcée à la bibliothèque principale de lecture publique "Abderrahmane Benhamida", le ministre, qui présidait la cérémonie officielle de la Journée nationale de l'émigration, commémorant le 65e anniversaire de ces manifestations en compagnie du wali, Amine Benmalek, a déclaré que cette occasion "continue de nous rappeler la lutte exemplaire menée par les émigrés algériens en terre d'exil pour faire triompher la cause nationale, ainsi que le rôle de premier plan que joue aujourd'hui notre communauté nationale dans la marche vers le développement global", et ce "grâce aux initiatives remarquables du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a accordé à la diaspora une place stratégique en l'associant à la bataille pour le renouveau national et le développement durable de l'Algérie victorieuse".

M. Tacherift a poursuivi en inventé : "La préservation de la mémoire nationale constitue une priorité absolue, à laquelle le président de la République accorde une attention toute particulière. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'élargissement du réseau muséal dédié aux moudjahidine à l'échelle nationale".

Il a ajouté que "tous les projets liés à la mémoire nationale, notamment la réalisation de monuments commémoratifs, la restauration des sites historiques et l'entretien permanent des cimetières des martyrs, traduisent les principes de reconnaissance envers les sacrifices des martyrs et des moudjahidine".

Répression coloniale

Le ministre a souligné que le 17 octobre 1961 "n'était pas un simple événement passager, mais bien un soulèvement populaire de notre communauté en exil, fondé sur des bases juridiques, organisationnelles et morales solides", estimant que "notre peuple, à travers ces manifestations pacifiques, a exprimé son humanité, s'est libéré de l'injustice et a continué à soutenir sa juste cause nationale. Cette mobilisation a été accueillie par une répression coloniale brutale, un génocide et le massacre de civils sans défense +enfants, femmes et personnes âgées+, allant jusqu'à les jeter dans la Seine". "De ce fait", a ajouté le ministre, "l'Etat colonial s'est couvert de la honte d'un crime qui reste à jamais gravé dans l'histoire de l'humanité, opposant d'un côté la justice de la cause algérienne et, de l'autre, l'injustice coloniale brutale". Par ailleurs, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit a salué la participation des moudjahidine et des moudjahidate de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), ainsi que celle des membres de la communauté nationale résidant à l'étranger, à la commémoration de la Journée nationale de l'émigration, souligne que cette participation "revêt une importance et une valeur symbolique particulière, dans la mesure où ses pionniers sont les artisans de cette étape historique, les gardiens de sa et mémoire ceux qui veillent à transmettre ses valeurs et son héritage aux générations futures".

Ont participé à cet événement, placé sous le thème "Des profondeurs de la mémoire aux horizons de l'avenir", le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Amar Boumezrag, des représentants du ministère des Affaires étrangères, des membres de la famille révolutionnaire, 15 moudjahidine ayant vécu les événements du 17 octobre 1961, membres de la Fédération de France du FLN, avec à leur tête le moud-

jahid Ghafir Mohamed, dit Mohamed Klich, ainsi que 15 membres d'associations œuvrant dans le domaine de la mémoire à l'étranger.

Le programme de commémoration de cet événement historique comprenait une minute de silence en hommage aux martyrs des massacres du 17 octobre 1961, un exposé sur le secteur des moudjahidines, un hommage à plusieurs membres de la Fédération du FLN en France et à des militants algériens de la diaspora, ainsi que des interventions de plusieurs moudjahidines.

Cette occasion a été marquée par la pose de la première pierre d'un projet de musée dédié aux moudjahidine à Boumerdès, l'inauguration d'une exposition historique a été inaugurée dans le hall de la salle de conférences de la bibliothèque centrale "Abdelrahmane Benhamida", et la baptême du quartier des 236 logements LPA (Logement Promotionnel Aidé) du nom du martyr "Bachir Bachir".

Par ailleurs, un monument commémoratif en l'honneur des martyrs du puits artésien a été inauguré dans la commune de Lagata, et le site historique du centre de torture et d'interrogatoire « Quti » a été visité dans la commune de Souk El-Had.

Une minute de silence à la mémoire des martyrs

Une minute de silence a été observée, samedi à 11h, à travers l'ensemble du territoire national et au niveau des représentations diplomatiques algériennes à l'étranger, à la mémoire des martyrs des massacres du 17 octobre 1961 à Paris. A cette occasion, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift, a présidé, dans la wilaya de Boumerdès, la cérémonie officielle commémorative, placée sous le slogan "Des profondeurs de la mémoire aux horizons de l'avenir". Ces moments de recueillement interviennent en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, décrétant l'observation d'une minute de silence, le 17 octobre de chaque année, à travers l'ensemble du territoire national et au niveau des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger, à la mémoire des martyrs de ces massacres.

EDITO

Wassila. B

Soixante-cinq ans après les faits, la France d'Emmanuel Macron s'apprête à quitter le pouvoir sans avoir franchi le pas que réclament tant d'historiens, d'élus et de citoyens : reconnaître officiellement le massacre du 17 octobre 1961 comme un crime d'État. À l'occasion de la dernière commémoration de ce drame sous l'actuel chef de l'État, l'Élysée s'est contenté, hier, d'évoquer une « répression sanglante » imputable au seul préfet Maurice Papon. Une formulation fautive, qui individualise la responsabilité pour mieux esquiver celle de l'État français tout entier. Pourtant, ce sont bien des dizaines d'Algériens qui furent tués, battus et noyés dans la Seine pour avoir osé défier un couvre-feu raciste, et c'est bien la République qui, ce jour-là, a laissé faire.

Du côté algérien, le message du président Abdelmadjid Tebboune rappelle avec force ce que fut cet événement : le

prolongement, au cœur de Paris, d'une Révolution de libération qui ne se laissait pas enfermer dans les frontières coloniales. Les manifestants du 17 octobre étaient des femmes et des hommes venus affirmer pacifiquement leur appartenance à une nation en lutte. Face aux balles réelles, face à la noyade sauvage de dizaines des leurs, ils ont ancré dans la mémoire collective une vérité que soixante-cinq années de déni n'ont pas réussi à effacer. Alger commémore, Paris tempore : le contraste est saisissant, et il en dit long sur le rapport différencié que les deux rives entretiennent avec ce passé.

La mobilisation en France, elle, ne faiblit pas. Une trentaine de maires ont signé une pétition exigeant « la reconnaissance pleine et entière du massacre du 17 octobre 1961 comme un crime d'État, au regard de la responsabilité des autorités publiques dans l'organisation et la conduite de cette répression ». En mars 2024, l'Assemblée nationale a même adopté une proposition de résolution en ce sens, portée par

Une mémoire que la France refuse d'assumer

la députée écologiste Sabrina Sebaihi. Ces gestes politiques témoignent d'une société civile et d'une partie de la représentation nationale prêtes à regarder l'histoire en face. Mais tant que l'exécutif français s'y refuse, ces avancées restent symboliques, suspendues à la bonne volonté d'un pouvoir français qui préfère les demi-mots aux actes. Reconnaître un crime d'État, c'est admettre que l'État lui-même, et non un fonctionnaire zélé, porta la responsabilité de la répression. C'est une exigence de vérité, non de repentance. La France ne peut pas, d'un côté, célébrer les valeurs universelles qu'elle revendique et, de l'autre, laisser dormir dans les archives une page aussi sombre de son histoire coloniale. Le départ d'Emmanuel Macron au printemps prochain offre peut-être l'occasion d'un sursaut : que son successeur, quel qu'il soit, ait le courage de dire ce que soixante-cinq ans de silence n'ont pas permis. La mémoire du 17 octobre 1961 n'appartient pas aux seuls Algériens : elle est aussi un chapitre de l'histoire universelle, et à ce titre, elle mérite la vérité.

SOUDAN

La Russie et la Chine insistent sur le respect de la souveraineté nationale



La Chine et la Russie ont réaffirmé, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, leur attachement à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale du Soudan, appelant à privilégier le dialogue politique entre les parties au conflit.

Lors d'une session du Conseil de sécurité des Nations unies consacrée vendredi

à la situation au Soudan, l'ambassadeur et chargé d'affaires de la Chine auprès des Nations unies, Sun Lei, a appelé "au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Soudan, tout en rejetant toute tentative d'imposer une solution politique de l'extérieur".

Le diplomate chinois a insisté sur la nécessité de "préserver l'unité du Soudan et

de défendre les principes d'équité et de justice", soulignant que "la pression et la coercition ne sauraient favoriser l'instauration d'une paix durable".

Pékin a également plaidé pour un soutien aux initiatives de paix du gouvernement soudanais, ainsi que pour l'ouverture d'un dialogue national inclusif et la mise en place d'un processus politique conduit et porté par les Soudanais eux-mêmes.

De son côté, le représentant permanent de la Russie auprès des Nations unies, Vassily Nebenzya, a appelé à "prendre les mesures nécessaires pour engager un processus politique et un dialogue entre les parties soudanaises".

Il a réaffirmé le soutien de Moscou à "la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale du Soudan", considérant le Conseil de souveraineté du Soudan comme l'autorité légitime du pays.

Depuis son déclenchement en avril 2023, le conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) a fait plus de 200.000 morts, déplacé plus de 11 millions de personnes et provoqué la pire crise humanitaire dans le monde, selon l'ONU.

AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

Plusieurs habitations détruites dans le sud du pays

Les forces sionistes ont poursuivi samedi leurs agressions contre des zones et des localités du sud du Liban, menant des opérations de dynamitage, de tirs d'artillerie et de ratissages, qui ont provoqué la destruction de plusieurs habitations, a indiqué l'Agence de presse libanaise ANI.

A Khiam, les forces sionistes ont mené une vaste opération de ratissage aux abords du secteur des Chalets, tandis qu'un mouvement de véhicules militaires sionistes a été signalé à l'est de la localité.

Dans la région d'Aïn Samahiya, située entre les localités de Zawtar El-Charkiyé et de Maïfadoun, dans le district de Nabatiyé,

des tirs d'artillerie intermittents ont été signalés. A l'aube, les forces sionistes ont procédé à des explosions aux abords de la localité d'Aïta El-Jabal, détruisant entièrement deux maisons situées à la périphérie de cette localité et de Beït Yahoun.

Dans la nuit, elles ont également dynamité un complexe comprenant trois habitations dans le secteur de Jabal El-Hilal, à l'est de Khiam, sur le territoire de la localité d'Ibl El-Saqi. La violente explosion a entraîné la destruction totale de quatre villas et de trois maisons voisines, précise ANI. Par ailleurs, un drone sioniste a tiré dans la soirée de vendredi, un missile sur

le toit d'un immeuble habité dans la localité de Maïfadoun.

Le projectile n'ayant pas explosé, des équipes de secours se sont immédiatement rendues sur place afin d'évacuer les occupants du bâtiment, ajoute l'agence de presse, précisant que le drone a ensuite tiré un second missile sur le toit du même immeuble. Aucune victime n'a été signalée. L'armée d'occupation poursuit ses violations de l'accord de cessez-le-feu et multiplie ses agressions contre le Liban, sur fond de mises en garde contre une aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire dans la région.

PAKISTAN

Un séisme de magnitude 5,6 ébranle le Baloutchistan

Un séisme de magnitude 5,6 sur l'échelle de Richter a frappé samedi la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du Pakistan, a annoncé le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ). Le tremblement de terre s'est produit à proximité de la région de Khuzdar, à une profondeur de 10 kilomètres, a indiqué la source, précisant que les premières informations disponibles ne font état d'aucun détail concernant l'ampleur des dégâts éventuels.

La région de Khuzdar est connue pour son activité sismique. Selon un rapport de l'Autorité nationale pakistanaise de gestion des catastrophes, elle a été touchée par plusieurs séismes au cours des dernières décennies, dont certains ont atteint une magnitude de 6,5.

Le Pakistan se situe dans une zone exposée à l'activité tectonique résultant de la convergence des plaques indienne et eurasiennne, ce qui le rend particulièrement vulnérable aux séismes récurrents.



CRISE HUMANITAIRE AU YÉMEN

Des milliers de futures mères privées de soins

Plus de 13.000 femmes enceintes à Taïz, au Yémen, sont privées de services de santé maternelle, dont 1.500 devraient accoucher dans les deux prochaines semaines, selon un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), qui alerte sur l'aggravation de la crise humanitaire dans le pays.

L'organisation onusienne a alerté, dans son rapport publié vendredi, quant à l'escalade des hostilités et les restrictions d'accès qui continuent de couper la ville des approvisionnements essentiels et de l'aide vitale, précisant que plus de 13.000 femmes enceintes à Taïz sont privées de services de santé maternelle, dont 1.500 devraient accoucher dans les deux prochaines semaines.

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a, pour sa part, indiqué, selon la même source, que plus de 147.000 femmes et filles en âge de procréer à Taïz sont privées de soins vitaux. Seuls cinq des 27 hôpitaux d'urgence assurant les soins maternels et néonataux fonctionnent encore partiellement, a souligné UNFPA, notant qu'au moins 500 femmes enceintes devraient avoir besoin de soins obstétricaux d'urgence. Par ailleurs, près des trois quarts des services de protection des femmes et des filles contre les violences dans le gouvernorat de Taïz ont été suspendus, notamment les espaces sécurisés et les abris, signale le Bureau. Il a également estimé que l'impossibilité d'acheminer les kits de dignité jusqu'à la ville expose davantage les femmes et les filles déplacées aux risques d'exploitation et de violences. Par ailleurs, l'ONU a réitéré son appel à toutes les parties au conflit pour qu'elles protègent les civils et garantissent un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave aux personnes dans le besoin.

TROIS SURFEURS ÉTRANGERS ASSASSINÉS AU MEXIQUE

La justice prononce de lourdes peines

Un tribunal mexicain a condamné trois hommes à 158 ans et neuf mois de prison chacun pour le meurtre de deux surfeurs australiens et de leur ami américain, commis en avril 2024 sur la côte pacifique du Mexique. Les frères australiens Jake et Callum Robinson, âgés respectivement de 30 et 33 ans, ainsi que leur ami américain Jack Carter Rhoad, 30 ans, avaient été tués alors qu'ils campaient sur une plage isolée d'Ensenada, dans l'Etat mexicain de Basse-Californie.

Leurs corps avaient été retrouvés plusieurs jours après leur disparition, présentant des blessures par balle à la tête. Le drame avait provoqué une forte émotion au sein de la communauté des surfeurs. Une vaste campagne de recherche avait été lancée dans les médias et sur les réseaux sociaux après la disparition des trois hommes. Le ministère public avait requis 210 ans de prison contre chacun des accusés. Lors du procès, il avait souligné que les trois victimes avaient été prises par surprise et se trouvaient sans défense, et que l'un des meurtriers présumés se serait également vanté de détenir des biens volés aux victimes.



COUPE DU MONDE DE NATATION

Medouni établit un nouveau record national

L'internationale algérienne Lilia Siham Medouni a établi un nouveau record d'Algérie sur 50 mètres papillon, en réalisant un chrono de 27,35 secondes, à l'occasion de sa participation à la troisième étape de la Coupe du monde de natation, qui se dispute actuellement à Astana, au Kazakhstan (15-17 octobre).

La sociétaire du Mouloudia Club d'Alger (MCA) efface ainsi des tablettes l'ancien record national, qui était détenu depuis le 8 mai 2026 par sa compatriote Nesrine Medjahed avec un temps de 27,43 secondes. Grâce à cet exploit, la jeune nageuse algérienne confirme sa progression constante sur la scène internationale et s'affirme un peu plus comme l'un des grands espoirs de la natation algérienne.

BOXE/MONDIAUX U19

14 Algériens en lice à Budva, Smail Sahraoui qualifié pour les 16es de finale

La sélection algérienne de boxe des moins de 19 ans (U19) prend part à la deuxième édition des Championnats du monde de World Boxing, organisée du 16 au 27 octobre 2026 à Budva, au Monténégro. Engagée avec 14 pugilistes, dont neuf garçons et cinq filles, l'Algérie enregistre une première qualification grâce à Smail Sahraoui, qui a décroché son billet pour les 16es de finale dans la catégorie des 60 kg.

Conduite par l'entraîneur national Ibrahim Bourenane, la délégation algérienne ambitionne de réaliser un parcours honorable lors de cette compétition internationale, qui réunit plus de 550 boxeurs représentant plus de 75 nations.

Les représentants algériens abordent ce rendez-vous mondial après une préparation intensive, marquée par plusieurs stages de regroupement à Fouka, dans la wilaya de Tipasa, et à Chéraga, à Alger. Les jeunes pugilistes ont également effectué un stage de perfectionnement à Bakou, en Azerbaïdjan, avant de poursuivre leurs derniers réglages au Monténégro jusqu'au 14 octobre.

L'objectif de la sélection nationale est de confirmer les progrès réalisés dans les catégories de jeunes et de tenter de rééditer, voire d'améliorer, la performance enregistrée



lors de la précédente édition, disputée au Colorado, aux États-Unis, où l'Algérie avait décroché une médaille de bronze.

Smail Sahraoui franchit le premier obstacle

Sur le plan sportif, Smail Sahraoui a réussi son entrée dans la compétition en obtenant sa qualification pour les 16es de finale dans la catégorie des 60 kg. Le jeune Algérien a bénéficié de l'abandon de son adversaire estonien, Kristjan Kuzmin, pour accéder au tour suivant.

Il sera opposé lundi au Chinois Chit Fung Liem, dans une confrontation décisive pour la poursuite de son parcours mondial.

Cette première qualification constitue un début encourageant pour la délégation algérienne, déterminée à se distinguer face aux meilleurs espoirs de la boxe internationale.

Neuf garçons et cinq filles pour défendre les couleurs nationales

La sélection masculine compte neuf boxeurs répartis dans différentes catégories de poids. Il s'agit de Riadh Belhaidouche (50 kg), Aouali Abdellah (55 kg), Smail Sahraoui (60 kg), Bilal Lezoul (65 kg), Mohamed Moncef Benmazouze (70 kg), Abdelmadjid Houari (75 kg), Iftissen Sofiane (80 kg), Seif El Islem Aïmat (85 kg) et Brahim

Akhmalou (90 kg). Chez les filles, cinq athlètes représentent l'Algérie : Bouthaina Bouslah (48 kg), Kessal Cerine (51 kg), Besma Bahri (57 kg), Meriem Sari (60 kg) et Hanane Kainane Daoudji (70 kg). Les épreuves préliminaires, entamées vendredi, se poursuivront durant plusieurs jours au Centre sportif méditerranéen de Budva. Les demi-finales sont prévues le 25 octobre, tandis que les finales auront lieu le 27 octobre. À travers cette participation, la boxe algérienne entend renforcer l'expérience internationale de ses jeunes talents et confirmer son potentiel sur la scène mondiale, avec l'ambition de revenir du Monténégro avec de nouvelles distinctions.

CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE DE NATIONALE 1 Deux groupes retenus dans quatre disciplines collectives



La Fédération algérienne du sport universitaire (FASU) a décidé de répartir les équipes en deux groupes, Centre-Est et Centre-Ouest, pour le championnat de Nationale 1 de football, de handball, de basketball et de volleyball, au titre de la saison sportive universitaire 2026-2027, a indiqué samedi cette instance.

Cette décision a été prise lors de la réunion périodique du bureau exécutif de la fédération, tenue vendredi au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka, dans la wilaya de Tipasa, en marge du regroupement technique national. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des préparatifs de la prochaine saison sportive universitaire, ainsi qu'à la discussion du programme national des compétitions et des aspects organisationnels et techniques liés à sa mise en œuvre.

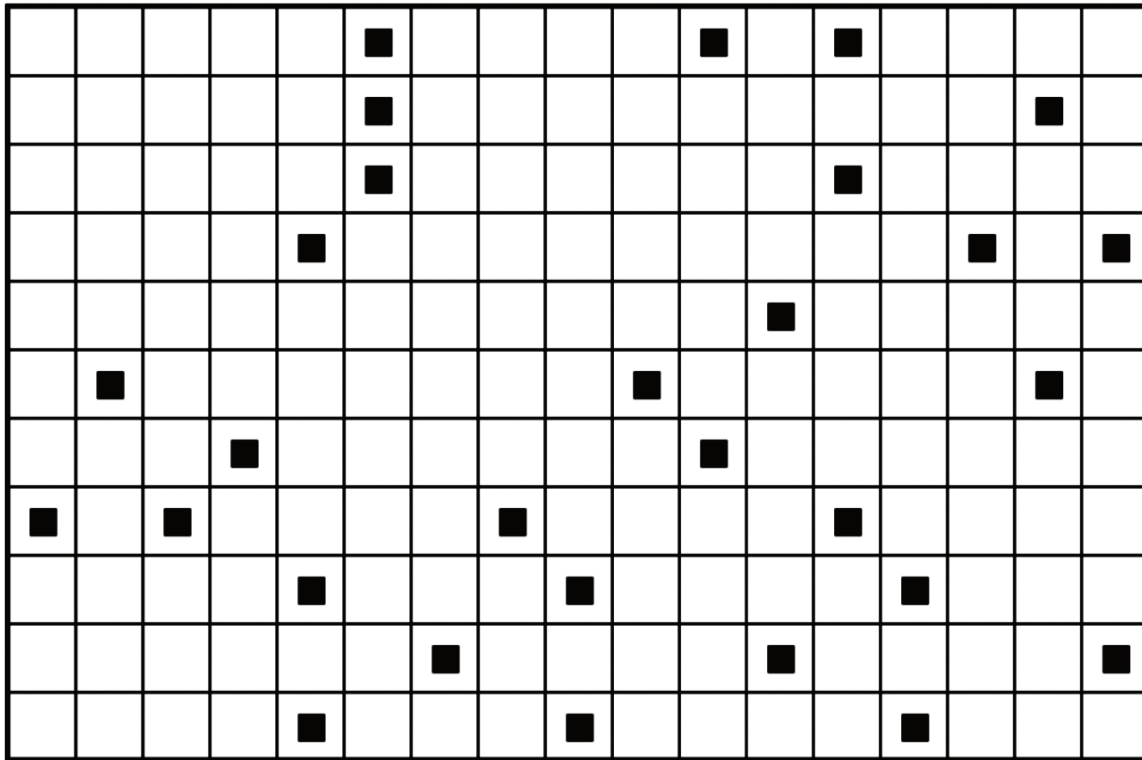
Cette formule d'organisation fait suite aux conclusions du collège technique national, qui s'est déroulé en présence de directeurs centraux des ministères des Sports et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, dans le cadre de la définition du format du championnat national de première division dans les quatre sports collectifs, a précisé la même source.

S'agissant du programme national définitif des compétitions sportives universitaires, les participants ont convenu de renforcer la coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à travers la Direction de la vie estudiantine, ainsi qu'avec l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), en vue de finaliser le calendrier et de déterminer les wilayas appelées à accueillir les compétitions, ainsi que les dates de leur déroulement. Les participants ont également souligné la nécessité de tenir compte des capacités d'accueil des résidences universitaires, afin de garantir des conditions adéquates d'hébergement et d'accueil aux étudiants sportifs et aux autres participants.

Présidée par le président de la fédération, en présence des membres du bureau exécutif, du secrétaire général, du directeur technique national et de la trésorière, cette réunion a également permis d'examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour, notamment les questions liées aux activités de l'instance et aux préparatifs des prochaines échéances sportives. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coordination avec les différentes instances concernées, afin d'assurer le bon déroulement de la saison sportive universitaire 2026-2027, de promouvoir la pratique sportive en milieu universitaire et d'accompagner les étudiants sportifs, a conclu la même source.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
AI	ELUS	AGRES	CITERA	GENIALE	PANERAIT	ENCODERAI
ANS	EMOI	CRIME	ETENDS	RUINERA	PATERNEL	NUANCERAS
EAU	ETRE	CRISE	EVITAI	SECRETE	RATERAIS	POLEMISTE
ETE	FERA	DENIA	GERAIS	TUILERA		
NEE	FETE	EGARE	ORMEAU	VAINCRE		
NET	KALI	ENEMA				- 11 -
OSA	LIEE	ERINE				ESCALADERAS
SKI	LIGE	ESSES				
SPI	NEVE	ORGIE				
TOI	OLIM	SAVON				
TRI	PARI	STERE				
TUE	PONT	TREVE				
VIL	REAS					
RENE						
REPU						

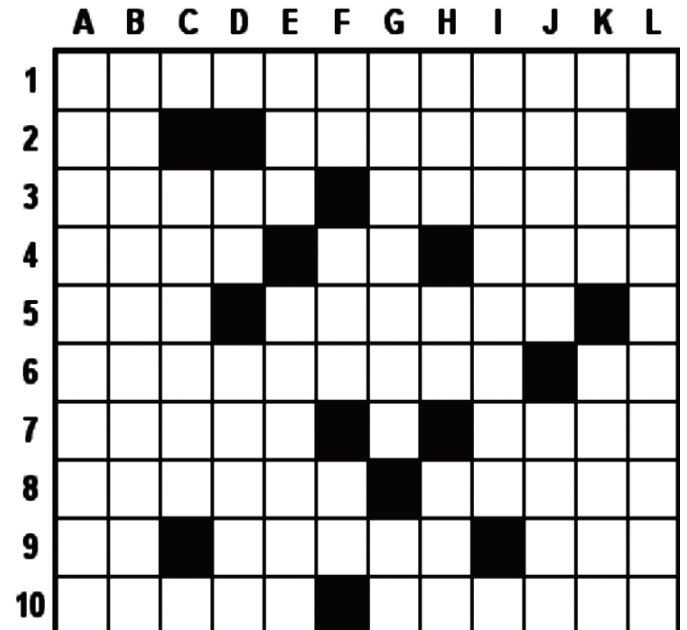


*La première page web du monde a été
publiée le 6 Août 1991 en Suisse !*



Aux quatre coins du monde, des choses sont inventées tous les jours, mais toutes les inventions ne rentrent pas dans l'histoire. Cependant, s'il en est une qui a profondément marqué notre manière de vivre, c'est bien celle du World Wide Web (abrégié www), ce système permettant de naviguer de page en page sur des sites internet divers.

Mots croisés



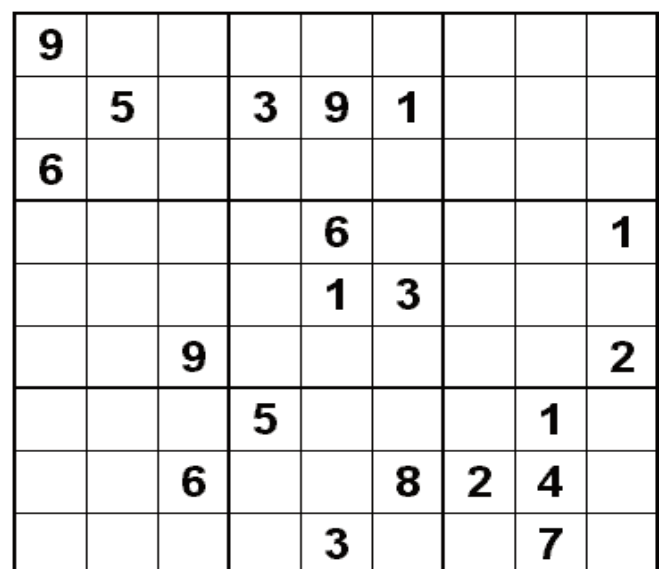
Horizontalement

- 1 - Il vous permet d'avoir bonne mine
- 2 - Avant la science - Se manifester brutalement
- 3 - Mal qui s'étend - Ternie volontairement
- 4 - Observe - Cri de dédain - Arriva
- 5 - Elue du calendrier - Montés en secret
- 6 - Morceaux choisis - Du matin
- 7 - Sortira de sa timidité - Devin
- 8 - Evaluera - Diminué
- 9 - Fin de verbe - Element de costume - Immensité
- 10- Crue - Unités formées de divisions

Verticalement

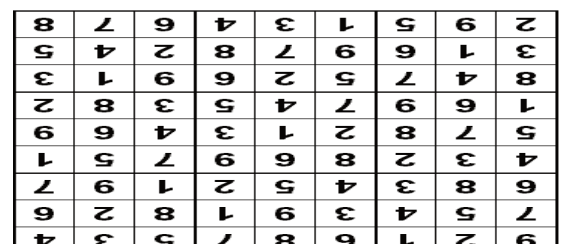
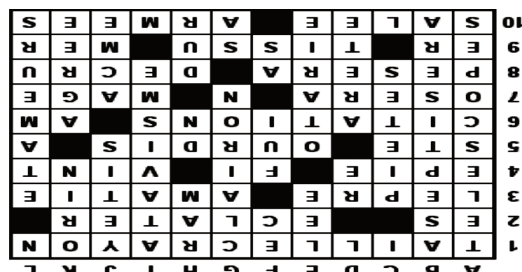
- A - Ils grossissent tout mais sans exagérer
B - Privera de tout germe
C - Fois
D - Plus bas que le dos - Dernière arme de poisson
E - Général sudiste - Loutre de mer
F - Ecolier au commencement - Déguerpi - Brillant exécutant
G - Réveille-matin du caporal - A elle
H - Mémoire d'ordinateur - Début et fin du dindon
I - Lointaine hérédité
J - Horribles hommes des neiges - Sommet de crise
K - Cable de mine - Accepte
L - Soigneurs de batteries

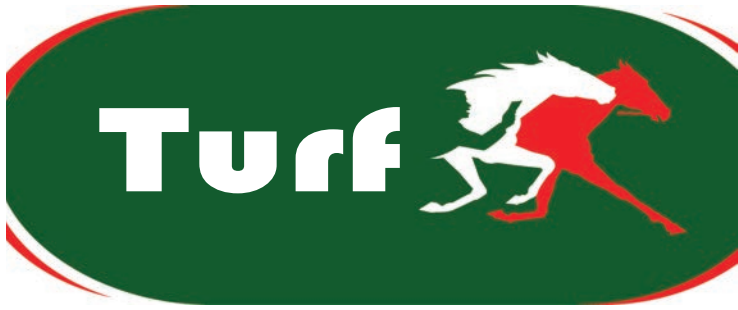
Sudoku



Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions





Hippodrome Guirri Aissa Ben Saker de Barika

Journée N° 202
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - RIFAIA
SH. BENYETTOU 56 kg
29-11-2025 1.100 m 2ème
AB. AIDA 54 kg 18 pts
05-12-2025 1.100 m 3ème
MS. GUEHIOUCHE 56 kg 16 pts
01-01-2026 1.500 m 10ème
AB. AIDA 54 kg 13 pts
21-01-2026 1.300 m 11ème
SH. BENYETTOU 56 kg 14 pts
08-02-2026 1.100 m 1ère T.N.C
AB. AIDA 55 kg 15 pts
Son dernier succès du 8 février
dernier lui donne une possibilité
pour se défendre malgré son
manque de compétition.
Conclusion : Une possibilité.

2 - JISTOK
MS. AIDA 56 kg
20-09-2026 1.000 m 3ème
AB. ATALLAH 54 kg 15 pts
11-10-2026 1.300 m 3ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
Ses premiers pas aux courses hip-
piques plaident en sa faveur. A re-
tenir en très bonne place parmi les
cinq premiers.
Conclusion : Une priorité.

3 - FEMINA
A. KOUAOUICI 55 kg
Conclusion : Retirée.

4 - VELIANE BORIX
R. BAGUIRA 55 kg
13-02-2026 1.400 m 2ème
R. BAGUIRA 55 kg 13 pts
23-02-2026 1.600 m 1er T.N.C
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
21-04-2026 1.700 m 4ème
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
04-10-2026 1.100 m 3ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
10-10-2026 1.400 m 3ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés

pour jouer les premiers rôles dans
le triplé.
Conclusion : Une priorité.

5 - GHAYATH
AB. AIDA 54 kg
01-01-2026 1.800 m 12ème
H. RAACHE 58 kg 17 pts
25-01-2026 1.300 m 9ème
H. RAACHE 57 kg 15 pts
30-01-2026 1.300 m 2ème
MS. AIDA 57 kg 12 pts
25-02-2026 1.600 m 1er 2'15"
AP/ Y. CHELLAL 54,5 kg 15 pts
07-10-2026 1.200 m 2ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
Le parcours du jour lui est favora-
ble pour participer activement à
l'arrivée.
Conclusion : Une priorité.

6 - OUM EL KHAIR
CH. ATALLAH 55 kg
16-08-2026 1.100 m 4ème
AB. AIDA 54 kg 14 pts
06-09-2026 1.200 m 2ème
AB. AIDA 53 kg 15 pts
16-09-2026 1.200 m 10ème
AB. AIDA 54 kg 13 pts
28-09-2026 1.100 m 6ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
12-10-2026 1.000 m 7ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est
pas envisageable à cause de ses
dernières tentatives.
Conclusion : A revoir.

7 - GABLI D'HEM
T. LAZREG 55 kg
30-11-2025 1.600 m 2ème
T. LAZREG 57 kg 18 pts
17-12-2025 1.800 m 5ème
T. LAZREG 57 kg 12 pts
25-01-2026 1.300 m 1er T.N.C
T. LAZREG 58 kg 15 pts
03-10-2026 1.300 m 2ème

Départ de la première course à 16h - Prix: Mayssa - Pur-Sang arabe Distance : 1.200 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté					
PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
SR. GUIRRI	1 RIFAIA	SH. BENYETTOU	56	1	H. FERHAT
SA. BOUDIAF	2 JISTOK	MS. AIDA	56	11	PROPRIETAIRE
R. BOURMEL	3 FEMINA (retirée)	A. KOUAOUICI	55	8	PROPRIETAIRE
M. BENKOUIDER	4 VELIANE BORIX	R. BAGUIRA	55	3	PROPRIETAIRE
AB. LOUNISSI	5 GHAYATH	AB. AIDA	55	7	H. FERHAT
AB. LOUNISSI	6 OUM EL KHAIR	CH. ATALLAH	55	4	H. FERHAT
SF. ALLIA	7 GABLI D'HEM	T. LAZREG	55	6	LZ. KHADRAOUI
Y. TEDJANI	8 CHALHANI	T. ALI OUAR	55	12	PROPRIETAIRE
AD. LAGHOUAG	9 FARIDIX	Y. MOUISSI	57	9	PROPRIETAIRE
KH. RAS GHORAB	10 CALOUE (0)	O. CHEBBAH	54	5	PROPRIETAIRE
T. DLIH	11 OUALOUNDA	AH. CHAABI	53	2	PROPRIETAIRE
M. BOUKHALAT	12 ZAYBAK	D. BOUBAKRI	52	10	D. BOUBAKRI
T. LAZREG 55 kg 12 pts 02-10-2026 1.100 m 9ème 02-03-2026 1.200 m 6ème					
11-10-2026 1.300 m 5ème A. LAGHOUAG 56 kg 12 pts AB. AIDA 55 kg 12 pts					
T. LAZREG 56 kg 12 pts 07-10-2026 1.200 m 3ème 05-04-2026 1.200 m 3ème					
Il est à retenir en très bonne place A. LACHI 56 kg 12 pts AB. AIDA 55 kg 12 pts					
avec son jockey habituel. Le changement de monte ne convient pas à sa participation dans cette épreuve. 19-04-2026 1.400 m 8ème					
Conclusion : Une priorité. Conclusion : priorité. O. CHEBBAH 55 kg 12 pts					
8 - CHALHANI Il est difficile de lui accorder un crédit à cause de son manque de compétition.					
T. ALI OUAR 55 kg Conclusion : A revoir.					
12-09-2025 1.200 m 4ème 10 - CALOUE					
SH. BENYETTOU 57 kg 12 pts O. CHEBBAH 54 kg					
22-09-2025 1.300 m 11ème 30-03-2026 1.400 m 7ème					
SH. BENYETTOU 56 kg 17 pts A. KOUAOUICI 55 kg 13 pts					
27-09-2025 1.200 m 11ème 19-04-2026 1.400 m 4ème					
T. ALI OUAR 55 kg 14 pts A. KOUAOUICI 55 kg 12 pts					
20-09-2026 1.000 m 2ème 27-04-2026 1.400 m 7ème					
T. ALI OUAR 55 kg 15 pts A. KOUAOUICI 55 kg 12 pts					
07-10-2026 1.200 m 6ème 03-05-2026 1.100 m 3ème					
T. ALI OUAR 56 kg 12 pts A. KOUAOUICI 55 kg 12 pts					
Il peut prétendre à un accessit malgré son dernier échec enregistré sur 1.200m. 11-10-2026 1.300 m 5ème					
Conclusion : une possibilité. D. BOUBAKRI 54 kg 12 pts					
9 - FARIDIX Elle demeure compétitive pour un accessit sous les ordres de O. Chebbah.					
Y. MOUISSI 57 kg Conclusion : Une priorité.					
22-04-2026 1.500 m 9ème 11 - OUALOUNDA					
D. BOUBAKRI 57 kg 12 pts AH. CHAABI 53 kg					
13-09-2026 1.300 m 3ème 11-02-2026 1.200 m 4ème					
O. CHEBBAH 54 kg 12 pts AB. AIDA 55 kg 12 pts					
24-09-2026 1.300 m 8ème 22-02-2026 1.200 m 1ère T.N.C					
O. CHEBBAH 57 kg 12 pts AB. AIDA 56 kg 12 pts					



Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome du Caroubier
Samedi 17/10/2026

Paris QUARTE-QUINTE
5 - 6 - 1 - 3 - 2
QUARTE
G: 150 DA P: 15 DA
QUINTE
G: 480 DA P: 20 DA

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	5 - 4 - 7 - 2 - 10	5 - 4 - 7 - 2 - 10 - 9
	Possibilités: 8 - 1	Possibilités: 8 - 1
	Champ F : 5 - 4 - 7 - X	Champ F : 5 - 4 - 7 - 2 - X
	Champ D : 5 - 4 - X - X	Champ F : 5 - 4 - 7 - X - 10
	Champ D : 5 - 4 - X - X	Champ D : 5 - 4 - 7 - X - X
	5 - 7 - 4 - 2 - 10 - 1	5 - 7 - 4 - 2 - 10 - 9 - 8

